JEAN-PAUL GOUTEUX

LA NUIT RWANDAISE

L'implication française dans le dernier génocide du siècle

Ce livre est une analyse approfondie des implications politiques françaises au Rwanda, des soutiens militaires, des relais médiatiques et intellectuels à un nazisme africain et de leurs conséquences ultimes : la réalisation du génocide des Tutsi en 1994. *La Nuit rwandaise*, c'est l'histoire de l'abandon d'une minorité désarmée, l'holocauste de civils livrés sans défense à un État qui tuait « au nom de la race ». Un holocauste attendu, prévu, pensé par ceux qui orchestraient cet abandon. En France, les coulisses du génocide sont toujours dans la nuit. L'implication des autorités françaises dans une telle horreur est trop « inimaginable » pour que les Français se fassent la violence de contester un discours lénifiant et rassurant. Ils se sont ralliés à la raison d'État. Des journalistes orchestrent la désinformation et manipulent l'opinion française. Des parlementaires assassinent la mémoire, enterrent le scandale avec une mission d'information conçue pour cela. Des sociologues et des historiens cautionnent cette mascarade. Des humanitaires préfèrent se taire devant les subventions et la raison d'État. Des hommes politiques brandissent « l'honneur de la France » et dénoncent ses ennemis. Avec 122 pages de documents visuels, soit près de 330 photos et 560 pages de textes, ce livre restitue la vérité par le texte et par l'image. C'est, après les dissimulations de la mission Quilès, une mise au point essentielle sur l'implication française dans le génocide des Tutsi. ■

9 782910 019754

30 € soit 196,79 F

ISBN : 2-910019-75-6

Photo de couverture : Accueil des soldats français de *Turquoise* au Rwanda, en juillet 1994, après le génocide. © 1994, Peterson/Liaison, Gamma.

Maquette : Irène Adamopoulos.

JEAN-PAUL GOUTEUX

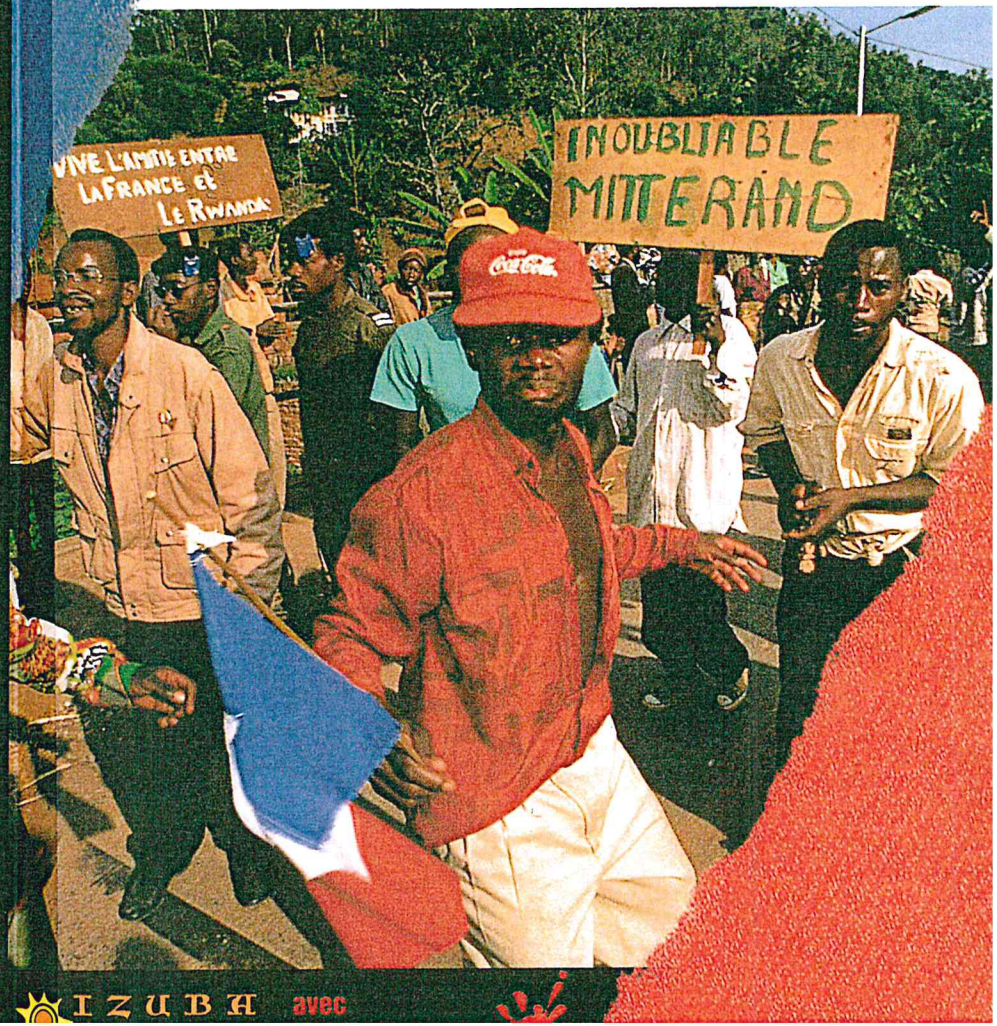


LA NUIT RWANDAISE

JEAN-PAUL GOUTEUX

LA NUIT RWANDAISE

L'implication française dans le dernier génocide du siècle



IZUBA avec

11e Choc [120]. Précisons que le régime soudanais est accusé de génocide contre ses populations chrétiennes et animistes du sud. Jacques Isnard, que l'on peut considérer comme une source quasi officielle concernant la DGSE [121], nous apprend dans ces deux articles cités qu'au Rwanda ce service avait passé le relais aux spécialistes de la DRM, fin 1993, au moment des choses sérieuses. L'Élysée aurait donc exercé avant et probablement pendant le génocide, un contrôle direct des hommes du 1er RPIMa, *via* l'état-major du président. Il s'agit d'une information de toute première importance. Pourtant, aucun commentateur ne l'a reprise (à ma connaissance), contrairement à l'habitude journalistique qui veut que l'on recopie ce que dit *Le Monde*.

Le « laboratoire » secret expérimenté au Rwanda a abouti à un génocide. Cela ne semble pas trop affecter l'état-major militaire à l'impunité inébranlable. « *L'Élysée dispose désormais d'une sorte de Garde présidentielle, à son usage direct. C'est ce qui a permis à Jacques Chirac de faire la guerre au Congo-Brazzaville en se passant pratiquement de l'avis du gouvernement* » [122], nous dit François-Xavier Verschave. Un million et demi de victimes civiles n'ont pas suffi à changer de politique. François-Xavier Verschave pose la question en sous-titre de son livre *Noir silence*, « *Qui arrêtera la Françafrique ?* » Ce ne sont certainement pas les parlementaires qui ont enterré le scandale de la complicité française avec le rapport de la mission Quilès [123]. Il reste l'espoir d'une prise de conscience de la société civile. C'est le seul espoir, mais il n'est pas déraisonnable.

120. *Noir silence*, ouvrage cité, p. 296.

121. Nous voulons suggérer ici une proximité conceptuelle de ce journaliste avec la DGSE, dont il cite ou reprend souvent les « analyses » sans aucun esprit critique, et non une dépendance dont nous n'avons aucune preuve formelle.

122. *Noir silence*, p. 298.

123. Que les députés Verts et communistes ont signé.

5. Relais médiatiques

« Fin juillet, le génocide est enterré à Goma.
Le président François Mitterrand gagne cinq points
dans les sondages de popularité. »

Daniel Mermet, 26 avril 1995 [1].

Presse servile et complice

Il est rétrospectivement accablant, devant l'ampleur et l'horreur du drame qui s'est déroulé pendant trois mois, de relire la presse française de cette époque. La couverture a été minimaliste. Une impression d'insignifiance en ressort, comme si, effectivement, dans certains pays, un génocide *ce n'est pas très important*. En 1994, comme d'autres, je courais bouleversé au-devant de la moindre information, acceptant tout, buvant tout. À froid, un million et demi de cadavres plus tard, seule la démission médiatique apparaît, avec derrière, en transparence, une complicité dans un crime contre l'humanité. Dans ce tableau affligeant, *Le Monde* a une position particulière. Ce journal s'est illustré par son alignement sur des positions ostensiblement « pro-gouvernementales », répercutant le point de vue du gouvernement intérimaire génocidaire rwandais et celui du gouvernement français qui le soutenait. Des historiens et des universitaires ont, eux aussi, fait cette constatation [2]. Le hasard m'a fait

1. *Là-bas si j'y suis*, La Découverte, 1999.

2. *Le Génocide rwandais et* Le Monde*: information ou désinformation ? Le point de vue d'universitaires et de chercheurs*. Dossiers et documents de *Liaison-Rwanda*, septembre 1999. Ce recueil reprend des extraits de divers articles et communications. Disponible à *Liaison-Rwanda*, 215, rue du Petit Train, 34000 Montpellier.

découvrir récemment (en août 2001) un important travail de recherche réalisé en 1996, dont j'ignorais jusque-là l'existence. Il est entièrement consacré à la comparaison des journaux *La Croix*, *L'Humanité* et *Le Monde* à travers leur couverture du génocide rwandais [3]. Ne le cherchez pas au Centre de recherche africaine de la rue Malher qui disposait des deux seuls exemplaires disponibles : il n'y est plus, probablement volé par un étudiant soucieux de défendre la réputation de son quotidien favori [4]. L'assujettissement des médias au pouvoir est une banalité à laquelle on ne fait plus attention. Devant un génocide, elle devient hideuse. Pour l'avoir dénoncé dans *Un génocide secret d'État*, les Éditions Sociales et moi avons été poursuivis en justice par un trinôme constitué du journal *Le Monde*, de Jacques Isnard et de Jean-Marie Colombani [5].

De leur côté, les hebdomadaires satiriques ont montré leur mépris ordinaire pour le continent noir à travers leur vision « humoristique » du drame rwandais. Deux éditoriaux de Philippe Val dans *Charlie hebdo* ont sauvé la face [6], mais n'ont pas effacé le mépris raciste perceptible de certaines caricatures [7]. Pratiquement seul dans

3. Isabelle Gaudin : « Les crises rwandaises depuis 1959 vues à travers *La Croix*, *L'Humanité* et *Le Monde* », mémoire de maîtrise, université Paris I. Sorbonne, novembre 1996.

4. Quelques extraits en sont donnés plus loin. Cet ouvrage universitaire mériterait d'être édité et diffusé ; il met objectivement en évidence le rôle désinformateur du journal *Le Monde*. À remarquer que ce rôle, étudié ou signalé dans quelques travaux savants, est largement passé inaperçu.

5. Voir *Le Monde, un contre-pouvoir ?* L'Esprit frappeur, 1999. Dans ce petit livre, j'ai repris notre dossier de défense, sans connaître au moment de sa rédaction l'issue du procès. Le jugement rendu le 10 mai 1999 déboute *Le Monde*, Jacques Isnard et Jean-Marie Colombani et les condamne aux dépens. L'éditeur a alors ajouté en annexe l'intégralité du jugement. Depuis, *Le Monde* a fait appel et a de nouveau perdu. Il se pourvoit ensuite en cassation sans plus de réussite. Il lance alors un nouveau procès contre *Le Monde, un contre-pouvoir ?* Cette fois, *Le Monde* gagne en première instance. Nous faisons appel, décidés à aller, s'il le faut, jusqu'à la Cour européenne. Cet acharnement du *Monde* s'explique par l'enjeu de notre combat : la vérité sur le drame rwandais et toutes ses conséquences.

6. *Charlie hebdo* des 22 juin et 29 juin 1994. Olivier Cyran, qui est très mal informé le 20 avril, s'est rattrapé le 6 et le 27 juillet.

7. Notamment de Cabu. Une double lecture est toujours possible, mais quand ses dessins sur l'Afrique font rire les « beaufs » qu'il caricature par ailleurs, Cabu devrait se poser des questions et chercher le dénominateur commun (*cf.* Annexes, p. 412).

l'ensemble des journalistes français, Daniel Mermet, avec son émission « Là-bas si j'y suis » sur France Inter, a su restituer, en temps réel, l'ampleur et la réalité de cette tragédie [8]. Il faudra attendre Goma et l'épidémie de choléra pour intéresser les médias. On verra plus loin le déferlement médiatique organisé en faveur de ceux qu'on qualifiait de « réfugiés » et qui incluaient les auteurs et les planificateurs des grandes tueries de masse du printemps 1994. La couverture médiatique a été alors inversement proportionnelle à l'indifférence qu'ont suscitée les victimes du génocide [9]. L'ampleur et la généralisation du phénomène montrent à l'évidence qu'il ne peut pas s'agir d'un simple concours de circonstances. L'exemple de *La Croix* est représentatif : ce journal, qui n'a publié aucune photo de massacres du génocide, étale le 23 juillet l'image des victimes du choléra en première page. Son rédacteur en chef, Noël Copin, justifie ce choix : « La Croix-L'Événement *s'est fixé comme règle de ne pas publier dans sa page une des photos de morts. Par respect. Mais il est parfois nécessaire de se placer en face des réalités les plus atroces. Il était nécessaire de voir les charniers des camps d'extermination pour prendre vraiment conscience de l'horreur du nazisme et en garder la mémoire. Il est nécessaire aujourd'hui de voir les fosses communes où l'on entasse les corps des réfugiés rwandais frappés par le choléra.* » [10] Noël Copin compare les morts du choléra à ceux des camps d'extermination nazis, après avoir soigneusement dissimulé les images de ceux du génocide. Le cas du Rwanda devrait servir d'exemple type de la faillite du « devoir d'informer » dans les écoles de journalisme.

Il est difficile d'imaginer qu'au moment où les milices du Hutu Power démembraient vivants des enfants les représentants du gouvernement génocidaire étaient reçus à l'Élysée et à Matignon. C'est pourtant le cas. Les responsables de la politique africaine de la France

8. Le titre de cette émission est précisément « Rwanda sous silence », France Inter, juin 1994.

9. Jacques Castonguay, *Les Casques bleus au Rwanda*, L'Harmattan, 1998.

10. Noël Copin, « Réfugiés rwandais : l'extrême urgence », *La Croix* du 23 juillet 1994, p. 1.

parlaient alors de « *conflits interethniques* ». La grande presse ne suscita (sur commande) l'intérêt des citoyens qu'au moment de lancer l'opération *Turquoise*, lorsque tout était fini, lorsqu'il n'y avait quasiment plus de Tutsi à tuer au Rwanda. Elle provoqua alors la curiosité et l'émotion du public pour fabriquer, avec le concours organisateur et manipulateur du Sirpa (Service d'information et de relations publiques des armées), une image virginale de la France. Les militaires français, dont le grand public ignorait totalement la présence au Rwanda depuis 1990, ont alors été interviewés, filmés, photographiés comme de braves et dévoués pioupious « humanitaires ». Le public retiendra qu'au Rwanda les soldats français assuraient l'intendance des camps de « réfugiés », et aidaient ces malheureux, victimes d'une horrifique épidémie de choléra.

L'occultation par la grande presse de tous les livres qui abordent de façon politique le génocide des Tutsi est symptomatique de cette affligeante déchéance médiatique [11]. Elle donne une idée de l'immense enjeu que constitue pour le pouvoir le verrouillage de l'information sur ce drame et donc de son éventuelle analyse. Trop tôt, dira-t-on. Trop chaud. Il faut attendre que les corps se fossilisent pour laisser aux experts en paléontologie politique que sont les historiens le temps de faire leurs fouilles. Le délai raisonnable est de cinquante ans. C'est le temps nécessaire pour que les cadavres n'aient plus leur odeur politique incommodante. On retrouve la même fascinante *omerta* pour d'autres affaires africaines qui constituent autant de crimes contre l'humanité: les massacres du Cameroun, de Madagascar, etc. Tous ces crimes résultent d'une politique conduite par des dirigeants de droite et de gauche successivement, ou simultanément pendant la cohabitation. Leur continuité logique depuis la conquête coloniale jusqu'aux guerres néocoloniales actuelles, demande sans doute des délais supplémentaires. L'occultation est très consensuelle. Elle peut être pourtant brisée, l'espace d'un instant, comme elle l'a été par la série d'articles explosifs de Patrick de Saint-Exupéry publiée dans *Le Figaro* au début de

11. Notamment *Un génocide français* de Mehdi Ba, *Un génocide sur la conscience* de Michel Sitbon, ouvrages cités. Malgré cela, ces livres trouvent un lectorat et leurs ventes ne cessent pas.

1998. Ces articles ont libéré la presse et provoqué immédiatement la mise sur pied d'une mission d'information. On a vu que le but de cette mission n'était pas de faire la vérité, mais d'étouffer un scandale qui se situe bien au-delà de tous les clivages politiques droite-gauche. Pour empêcher la vérité d'atteindre le secret d'État, la mobilisation des parlementaires est d'une incomparable efficacité.

Un génocide évitable

Dans son livre remarquable sur ce « génocide français », le journaliste Mehdi Ba écrivait: « *En éludant ce génocide parrainé par l'État français* [le quatrième pouvoir, celui des médias] *a montré au Rwanda qu'il se réduisait à être un auxiliaire du pouvoir exécutif.* [...] *Si Paris avait, entre avril et juin, ordonné à ses protégés de stopper les massacres, tout laisse à penser que l'ordre aurait été suivi. Le silence des notables de la grande presse et de l'audiovisuel n'en est que plus lourd.* » [12] Cette responsabilité des médias dans le génocide des Tutsi a fait l'objet d'un colloque [13] et a été abordée par Jean-Pierre Chrétien [14]. La crise rwandaise illustre de façon négative l'importance sociopolitique de l'information. Parce que les médias n'ont pas joué le rôle de contre-pouvoir que l'on attend d'eux d'ordinaire, nous avons pu contempler l'étendue des conséquences de cette faillite. La collusion du monde de l'information avec celui du pouvoir de l'État, c'est l'absence totale de garde-fou à ce pouvoir. Le devoir des médias, et en particulier de la presse écrite, est d'informer mais aussi d'expliquer ce que fait le pouvoir français en Afrique. Sans ce travail essentiel, toutes les dérives sont possibles, y compris les plus abominables. Le pire crime de la République en cette fin de siècle est sans conteste le soutien d'un président français et de son gouvernement à un régime

12. *Rwanda, un génocide français*, ouvrage cité.

13. Colloque « Le Rwanda et les médias », Montréal, Canada, novembre 1995.

14. *In La question médiatique. Les enjeux historiques et sociaux de la critique des médias*, sous la direction de Fabrice d'Almeida. Seli Arslan éditeur, avec le concours de l'université Paris X-Nanterre, 1997. Voir aussi son entretien dans *Maintenant* n° 10, septembre 1995.

qui préparait le génocide, puis à la réalisation de celui-ci. Le million et demi de morts du Rwanda est le produit d'une politique rendue possible par la démission et la compromission du quatrième pouvoir. Aucune police politique ne censure en France les articles de presse. Le contrôle étatique des médias a pris la forme non autoritaire d'une connivence amicale et d'une complicité consensuelle [15].

Il y aurait eu deux façons pour la presse d'empêcher la dérive génocidaire. La première était de révéler l'ampleur du crime et ainsi de susciter un mouvement d'opinion pour arrêter l'intolérable. La seconde était de révéler l'implication des autorités françaises, qui auraient alors été obligées d'arrêter leurs alliés. Yves Ternon a montré dans *L'État criminel* l'importance de l'information. Ce sont « *les cris des spectateurs* » qui peuvent interrompre « *la représentation du crime* » [16]. Le silence de la presse est alors criminel. L'indignation de l'opinion est une force que les États « démocratiques » prennent en considération. Non relayé par les médias, un événement n'existe pas. En avril 1994, la presse a considéré que la Coupe de tennis de Roland-Garros, la mort du pilote Ayrton Senna et d'autres événements sportifs populaires méritaient un traitement médiatique plus important qu'un génocide en Afrique. Pas ou peu de photos. Aucune dans *Le Monde*, *Le Figaro* ou *La Croix*. Cette preuve par l'image des massacres perpétrés aurait permis au lecteur de sortir de ce sentiment d'irréalité ambiante. Les grands journaux n'ont pas montré aux Français la réalité insupportable du crime organisé, le meurtre systématique d'êtres humains pour le crime d'être nés. Ils ne l'ont pas mis en parallèle avec la Shoah, ni expliqué qu'il s'agissait du même crime. Au contraire, ils ont présenté les Tutsi massacrés comme des curiosités ethnologiques et non comme des êtres humains. Quand le ton n'était pas celui de l'exploration abyssale au cœur des ténèbres africaines, c'était celui d'une autre irréalité, celle des clichés sur les petits Hutu qui raccourcissent à la machette les grands Tutsi. Qui les

15. Ainsi, Claude Silberzahn, ex-patron de la DGSE, désigne sans fard Jacques Isnard et Jean-Marie Colombani comme ses « *amis* » avec lesquels il aurait « *comploté* » (sic) la parution d'articles (*cf. Au cœur du secret,* Fayard, 1995, p. 100).
16. Yves Ternon, *L'État criminel,* Seuil, 1995.

« *coupent en rondelles* », comme dans les dessins animés, ainsi que l'a dit plusieurs fois à la radio le ministre Bernard Kouchner. Celui-ci a encore utilisé cette expression à Angers, en mai 1994, au Forum des communautés chrétiennes : « *Ça ne vous questionne pas, vous, tous ces gens qui au Rwanda, au Burundi, se réclament de Dieu et qui se coupent en rondelles ?* » [17]

Au-delà du drame lui-même, il s'agissait aussi d'informer sur le rôle de l'Élysée, des états-majors et des services secrets dans ces événements. Or, si l'événement était édulcoré, désinformé ou spectacularisé, l'aspect politique en a été totalement occulté. Quel contraste dans l'attitude des médias en 1994 et en 1996 ! En 1994, il fallait informer sur un crime que l'Élysée voulait dissimuler. Les journaux, les radios, les chaînes télévisées n'ont rien révélé. En 1996, l'Élysée multipliait les tentatives sur la scène internationale pour intervenir au Zaïre au secours de Mobutu. Les médias, *Libération* et *Le Monde* en tête, ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour mobiliser l'opinion. Au moment crucial, *Le Monde* a même titré un article sur toute une page : « Poussés vers Kisangani par les rebelles zaïrois, les réfugiés rwandais appellent au secours » [18]. En mai, pendant le génocide, François Mitterrand donnait le la : « *Nos soldats ne peuvent prendre en charge toutes les passions du monde.* » [19] En juin, au moment de la déroute des forces du génocide, il déclare qu'il faut intervenir « *coûte que coûte* ». Il s'agissait de lancer l'opération *Turquoise* ! Dans la rubrique « horizon débat », *Le Monde* laissera alors (mais un peu tard !) Rony Brauman dénoncer la réalité et l'ampleur du crime : « *Une partie de l'humanité est, sous nos yeux, en passe d'être rayée de la carte du monde.* » [20]

17. Cité par Henri Tincq dans *Le Monde* du 24 mai 1994.
18. Article de Jean Hélène, *Le Monde* du 14 mars 1997.
19. Comme il le déclarait le 10 mai 1994, *La Croix* du 24 juin 1994.
20. *Le Monde* du 30 juin 1994.

L'exemple du *Monde*

L'exemple du *Monde* est intéressant à ces deux points de vue, informatif et analytique. Malgré la réputation de sérieux, d'honnêteté et de crédibilité dont ce journal jouit (ou jouissait) dans les milieux intellectuels, c'est bien d'un véritable travail de désinformation, conscient et délibéré, qu'il faut parler ici. *Le Monde* présenta ces tueries sous un angle exotique, comme l'un des nombreux conflits interethniques récurrents de ce pays. Cette analyse des événements faisait du génocide une curiosité tropicale et évitait son identification en tant que génocide. Pendant pratiquement tout son déroulement, d'avril à juin 1994, les principaux articles du *Monde* minimisaient et banalisaient le drame. « *Il faut attendre le 2 juillet et la publication du rapport de l'ONU, pour que les journalistes* [du *Monde*] *emploient enfin le terme de "génocide". Et il n'est pas vraiment acquis car, par exemple, le 13 juillet,* Le Monde *titre en page 1 : "La guerre du Rwanda aurait fait un million de victimes" ; le terme de génocide est de nouveau écarté. Les seuls à en avoir vraiment fait usage dans ses colonnes n'étaient pas les journalistes.* »[21]

Le Monde n'a pas davantage abordé l'aspect politique. Un exemple l'illustre et le résume bien : le passage à l'Élysée et à Matignon, le 27 avril, des représentants du gouvernement génocidaire, Jérôme Bicamumpaka, ministre des Affaires étrangères[22], et Jean-Bosco Barayagwiza, leader de la CDR. Il ne fait que quelques lignes dans *Le Monde* du 30 avril, une petite colonne (13 centimètres de hauteur), curieusement intitulée : « Rwanda. Le rôle de la France dénoncé par les rebelles » *(sic)*. On y apprend que Jérôme Bicamumpaka a jugé « *exagéré* » le chiffre de 100000 morts en trois semaines de massacre « *À mon avis, 100000 c'est trop, 100000 je n'y crois pas.* » Selon *Le Monde*, cette honorable visite à Paris a « *déchaîné la colère du FPR* ». Être « neutre » face à un

21. Isabelle Gaudin : « Les crises rwandaises depuis 1959 vues à travers *La Croix*, *L'Humanité* et *Le Monde* », ouvrage cité.

22. Arrêté le 6 avril 1999, Jérôme Bicamumpaka est à la disposition du Tribunal pénal international d'Arusha, où il sera jugé pour crime de génocide.

génocide est déjà une position étrange. Mais ce journal ne l'est pas. Il laisse le FPR critiquer seul l'implication française en une phrase ou deux, après avoir présenté cette critique comme une imprécation colérique.

Non seulement *Le Monde* a dissimulé que le gouvernement intérimaire de Jean Kambanda (GIR) était en train de commettre un génocide, mais il a aussi évité soigneusement de révéler les liens des stratèges français avec ces Rwandais. Rien n'a été dit sur les responsables politiques et militaires français impliqués dans le soutien à ce gouvernement criminel. Devant la mise en évidence de leur collaboration et de leur rôle, les stratèges français auraient encore pu reculer. Si le scandale avait risqué d'éclater au grand jour, ils auraient été contraints de faire des concessions, de se rendre à l'exigence d'humanité. Leur scénario de « guerre totale » (pour reprendre les termes du général Christian Quesnot) contre le FPR reposait avant tout sur leur invisibilité médiatique. Dans l'ombre, ces stratèges ont pu continuer leur aide militaire aux forces du génocide. Inconnus du public, ils ont été terriblement actifs dans les coulisses. *Le Monde* n'allait révéler leurs noms et leurs rôles qu'en 1998.

Quand *Le Monde* désigne les fusibles

Le génocide des Tutsi, on l'a vu, n'a jamais été accompli par des massacres anarchiques, spontanés, incontrôlés. Les tueries étaient méthodiquement organisées, planifiées et provoquées (parfois avec beaucoup de difficultés) par les autorités de l'État, à tous les niveaux hiérarchiques. Ces autorités étaient en relation étroite avec les responsables politiques et militaires français qui les avaient reconnues sur la scène internationale et continuaient à les armer discrètement. Ce soutien diplomatique et logistique continuera pendant tout le génocide sans que les responsables français apparaissent nommément dans le grand quotidien du soir.

Quatre ans après, le chroniqueur militaire Jacques Isnard désigne les coresponsables du second génocide reconnu par l'ONU après la

Shoah. Il le fait à deux reprises, dans *Le Monde* du 21 avril 1998, puis à nouveau dans celui du 21 mai 1998 [23]. Citons les principaux passages de ces deux articles :

***Le Monde* du 21 avril 1998 :**

« Sur quoi s'est fondé l'Élysée pour accorder ces livraisons exceptionnelles de matériels et l'envoi de renforts à un État avec lequel l'accord d'assistance militaire était en instance de révision depuis 1989 ? Essentiellement sur des renseignements centralisés par l'état-major particulier de la présidence de la République, où, au fil des mois, deux officiers, le général Christian Quesnot et le colonel, puis général Jean-Pierre Huchon, vont jouer un rôle de premier plan dans les prises de décision de François Mitterrand. C'est une véritable chaîne de renseignement et d'action qui prend pied à l'Élysée. Elle utilise en direct les services de cadres dépêchés sur place par le Régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPIMa), une unité vouée aux opérations spéciales et discrètes, basée à Bayonne. Le colonel Huchon l'avait commandé entre 1984 et 1986. C'est donc une "antenne" militaire de crise consacrée au Rwanda qui s'est constituée auprès de François Mitterrand. Les détracteurs de cette "cellule" l'accuseront de faire écran entre le président et les armées, qui sont court-circuités et mis fréquemment devant le fait accompli.

À l'Élysée on s'en tiendra longtemps à la thèse selon laquelle le Rwanda a été envahi par un agresseur et on accusera le FPR de faire preuve d'intransigeance. Du même coup, on écarte d'autres informations [...]. *Nommé à la tête de la MMC* [Mission militaire de coopération], *en mai 1993, où il remplace le général Jean Varret très réservé sur le traitement de la crise rwandaise par l'Élysée, le général Huchon proposera, encore en 1994, de fournir pour 28 millions de francs d'aide militaire à Kigali. »*

23. Articles déjà évoqués, intitulés respectivement : « Une crise gérée en direct par une "cellule" de l'Élysée » et « La France a mené une opération secrète, avant 1994, auprès des Forces armées rwandaises ».

***Le Monde* du 21 mai 1998 :**

« Ce dispositif est progressivement monté en puissance, en marge et indépendamment de l'opération Noroît, *avec l'adjonction de nouveaux éléments appelés des Détachements d'assistance militaire et d'instruction (Dami). Cette Mission fut baptisée* Panda.

Équipés de matériels pour le combat de nuit et de puissants moyens de transmission à longue distance, les hommes du 1er RPIMa, qui sont entraînés à monter des opérations clandestines dans la profondeur d'un territoire et à s'y camoufler le temps de recueillir le renseignement, ont pour mission d'établir des contacts permanents avec les plus hautes autorités politiques et militaires à Paris qui gèrent les crises en Afrique. Quitte, au besoin, à s'affranchir de la chaîne des commandements. Ce fut le cas au Rwanda, grâce à un fil crypté direct entre le régiment et l'Élysée, via l'état-major des armées et l'état-major particulier de l'Élysée, où une "cellule" de crise, comprenant le général Quesnot et son adjoint, le colonel Jean-Pierre Huchon, lui-même ancien "patron" du 1er RPIMa, gérait l'ensemble de la manœuvre.

Au Rwanda, la Mission Panda *a montré quelques dysfonctionnements.* [...] *La Mission* Panda *a aussi été l'occasion pour les Français de coopérer avec les services rwandais, qui les ont abreuvés de photographies et de documents sur les exactions de milices du FPR...* [...] *À leur façon, les Dami-*Panda *ont servi de laboratoire à la mise sur pied, à partir de 1993, d'une nouvelle chaîne hiérarchique propre aux renseignements et à l'action, avec la création, sous la tutelle directe du chef d'état-major des armées, d'un commandement des opérations spéciales (COS) intégrant notamment le 1er RPIMa aux côtés d'autres unités. »*

Si Jacques Isnard avait donné ces informations en avril ou en mai 1994, il aurait démasqué le chef de l'état-major de François Mitterrand et le responsable de la coopération militaire. Ceux-ci n'auraient pas pu continuer à soutenir les génocidaires hutu. Sans le soutien français, le génocide n'était plus possible. Accordons qu'il ne le savait pas. Dans ce cas, c'est un mauvais spécialiste des questions

militaires. Livrées en 1998, au moment de la Mission d'information sur le Rwanda, ces informations n'ont d'intérêt pour ceux qui les ont communiquées à Jacques Isnard, que celui de désigner des « fusibles » acceptables. De gros fusibles, en rapport avec l'importance du drame. En 1998, le scandale émerge, la presse informe. La DGSE abat donc ses cartes, au cas où le Rwandagate submergerait la Mission parlementaire chargée de le neutraliser. Le travail de la DGSE est de parer à toutes éventualités. Lors du scandale du *Rainbow Warrior* en 1985, un article d'Edwy Plenel dans *Le Monde* avait de même désigné le responsable: Charles Hernu [24]. Ce fusible a sauté très rapidement et proprement, avant que l'opinion ne se pose des questions sur François Mitterrand.

Jacques Isnard a été « informé » à dessein et au moment crucial. Ses informateurs sont probablement en relation avec des cadres importants de la DGSE: une telle décision ne peut être prise qu'à un très haut niveau. En 1998, ceux-ci avaient pour objectif de protéger les centres vitaux de l'État d'une éventuelle surtension. En 1994, ils ont laissé l'innommable s'accomplir. Finalement, la Mission s'est très bien terminée pour les autorités en place, Quilès a parfaitement maîtrisé et assuré. Ce grand déballage prouve néanmoins que les spécialistes du renseignement ont eu très chaud. On n'est sans doute pas passé très loin du Rwandagate.

Épilogue à propos du *Monde*

Le travail effectué par Isabelle Gaudin à l'occasion d'une recherche universitaire et que nous avons déjà cité est accablant pour *Le Monde*. La RTLM appelait à l'extermination des Tutsi et intoxiquait en proclamant que « *les* Inkotanyi *coupent les seins de nos femmes* » et « *coupent nos hommes en morceaux à coups de machette* » [25]. Comme le remarque déjà Isabelle Gaudin, la propagande consistait à inverser la réalité: « *Les journalistes de la RTLM attribuent au FPR les crimes*

24. *Le Monde* du 17 août 1985. Voir *Le Monde, un contre-pouvoir ?*, ouvrage cité, pp. 164-168.

25. *L'Humanité* du 16 juillet 1994.

commis par les milices et l'armée, et décrivent parfois avec une extrême précision les atrocités du génocide qui se poursuit au même moment. Le quotidien Le Monde *n'a presque à aucun moment dénoncé cette propagande, se contentant souvent de restituer les paroles du gouvernement intérimaire ou les messages de RTLM sans la moindre analyse critique. Le lecteur ne possède pas alors les clefs pour décoder des textes littéralement piégés.* » Isabelle Gaudin conclut: « *C'est la ligne éditoriale de ce journal qui est en cause.* » [26] À noter qu'en mars 1994, juste avant le génocide, Jean-Marie Colombani venait de succéder à André Fontaine à la tête du *Monde*. Ce journal dépassait alors les 300000 exemplaires vendus, ce qui en faisait le premier quotidien national.

Il y a pourtant des exceptions à cette ligne éditoriale: « *Quelques articles, comme ceux de Corine Lesnes, s'engagent plus dans l'analyse et apportent ainsi des éléments indispensables pour la compréhension de la crise. Par exemple, le 30 juin, cette journaliste écrit: "Propagande et désinformation, c'est l'autre versant du conflit rwandais." Elle souligne que dans les camps les "témoins sont rarement fiables" car ils "racontent tous la même version, comme des êtres au cerveau lavé". Dans cet article* [*Le Monde* du 30 juin 1994] *le jeu des autorités locales et de la radio est restitué, contrairement à l'ensemble des articles du* Monde *qui véhiculent un apparent parti pris, en omettant de désigner les responsables, ou en citant telles quelles des déclarations de réfugiés, imprégnées de propagande. Au contraire, Corine Lesnes, avant de rapporter les dires d'un Rwandais comme Védaste Rulinda, fondateur d'une association de défense des droits de l'homme, mais aussi proche du parti CDR, donne son point de vue par une seule expression: "faire mine" qui sous-tend tout l'aspect de double langage repris par les extrémistes. L'homme fait mine d'avoir parfaitement compris la Mission des Français. "Nous comptons sur eux pour aider notre population en détresse, dit-il, et aussi pour témoigner à quel point le FPR a massacré les populations".* » [27]

26. Isabelle Gaudin, ouvrage cité, p. 107.

27. Isabelle Gaudin, ouvrage cité, p. 108.

« *En définitive, on observe une symétrie récurrente dans les articles du* Monde : *d'un côté le journaliste expose les massacres perpétrés dans le camp gouvernemental et les milices, de l'autre, la liste des exactions commises par le FPR. La dimension politique et idéologique qui fait de cette guerre un génocide est occultée dans la majorité des publications du* Monde. [...] *À ce titre, il est à noter qu'en adoptant cette ligne de conduite dans l'analyse de la crise de 1994,* Le Monde *fait le jeu des négationnistes déjà à l'œuvre au cours du génocide. Même si ce grand quotidien se dit indépendant, les informations qu'il donne sont calquées dans bien des cas sur les sources gouvernementales.* Le Monde *a fait, par exemple, le choix de publier le discours du Gouvernement intérimaire rwandais (GIR) à plusieurs reprises, sans procéder à la moindre analyse critique. Or, on ne peut traiter ce type de discours comme une information sur les événements dans la mesure où il vise à donner un alibi aux massacres en les présentant comme des actes justifiés par la guerre.* » [28] En d'autres termes : « *En ne désignant pas clairement les "victimes" et les "bourreaux", en les mettant sur le même plan (surtout au moment de l'épidémie de choléra), cela revient à refuser tout engagement et toute analyse.* » [29] Cette fausse « neutralité » du *Monde* n'échappe pas à Isabelle Gaudin, qui ajoute aussitôt : « Le Monde *s'est justement engagé, par omission* [...]. » [30]

Le Monde a servi ici d'exemple, mais des critiques du même genre peuvent aussi être faites à l'encontre de *Libération* ou du *Figaro*. Le choix de ce journal se justifie par son *engagement* particulier dans le drame rwandais, position mise en évidence par Isabelle Gaudin ainsi que par d'autres observateurs [31]. Du fait du rôle et de la place de ce quotidien dans la presse française, les conséquences en ont certainement été considérables et décisives. D'autre part, Thierry Méot, éditeur d'*Un génocide secret d'État*, et moi-même avons été amenés à lire et relire les quelque 280 articles que *Le Monde* a publiés sur ces événements d'avril à juillet 1994, soit une centaine de numéros [32]. Il ne s'agit donc aucunement d'une animosité particulière. Ancien lecteur, j'ai la faiblesse d'aimer ce journal pour son style. Et condamner la désinformation n'empêche pas de reconnaître qu'il y a d'excellents journalistes au *Monde* ou qu'il s'y écrit de très bons articles. Le cas de Corine Lesnes évoqué plus haut le montre bien.

28. Isabelle Gaudin, ouvrage cité p. 124.

29. Ainsi que le remarque Jean-Philippe Schreiber : « Le génocide, la mémoire et l'histoire », *in Rwanda, un génocide du XXe siècle*, ouvrage cité p. 166.

30. Isabelle Gaudin, ouvrage cité p. 125.

31. Notamment l'historien Nicolas Bancel dans le colloque « Le Rwanda et les médias », Montréal, novembre 1995 ; Jean-François Bayart : « La France au Rwanda » et Marc Le Pape : « Des journalistes au Rwanda. L'histoire immédiate d'un génocide », dans *Les Temps modernes* n° 583, août 1995.

L'art de la désinformation

Chez certains journalistes, la désinformation fait appel à des techniques bien rodées. De nombreux articles de Jean Hélène, envoyé spécial du *Monde* à Kigali pendant le génocide, présentaient les Hutu comme des victimes alors que s'accomplissait l'extermination des Tutsi. Tous ces articles avaient la même trame : une mise en scène faite en donnant la parole à des informateurs. Cela donnait une touche de vérité et d'objectivité au message à faire passer, que résumait un titre choc. Ce titre était conçu pour laisser l'empreinte désirée, l'article pouvant être lu en diagonale. La désinformation ordinaire utilise ce genre de figures de rhétorique pour escamoter les faits et brouiller les cartes. Il s'agit de techniques classiques qui font probablement partie de la formation de base des agents.

Claude Silberzahn, ancien directeur de la DGSE, explique qu'il y a deux écoles au sein des services [33]. La première, dont on présume que c'est celle des collègues et non la sienne, est de faire de l'intoxication avec de fausses informations, de manipuler directement l'opinion sans aucune élégance. La seconde, plus subtile, consiste à alimenter les journalistes cibles avec des informations pertinentes,

32. Afin de construire notre dossier de défense à la suite de l'attaque en justice de Jacques Isnard et Jean-Marie Colombani. Il faut rendre ici hommage au travail considérable réalisé par Thierry Méot, à son ardeur communicative et à sa pugnacité, dont est largement redevable notre victoire en première instance et en appel.

33. *Au cœur du secret*, Fayart, 1995.

puis à tenter d'obtenir d'eux un « service » quand c'est nécessaire. C'est ainsi que se recrutent les fameux « honorables correspondants ». La DGSE et les autres officines n'utilisent pas seulement des journalistes. Ils sollicitent également des universitaires, des experts, des écrivains [34], et commencent même à s'intéresser au réseau Internet, même si Gérard de Villiers, auteur d'un polar sur le génocide des Tutsi, dit le contraire [35] : « *Vous savez, l'intox, c'est la raison d'être des services de renseignements, mais ce n'est pas encore très développé sur le Net parce qu'au fond, le grand public s'en fout et que les "professionnel", eux, sont hyper-prudents. Ils vérifient, ils recoupent, ils enquêtent. Mais pas sur Internet!* » [36] Internet est probablement un enjeu très important pour la propagande des services. Cette interview de l'auteur des SAS est elle-même une opération de communication, précisément sur Internet. Toute l'habileté des services est là.

Les exemples de désinformation sur le Rwanda sont bien trop nombreux pour être tous relevés. La guerre que les responsables français avaient déclenchée au Rwanda ne s'est pas arrêtée en 1994. Le fameux « *combat des médias* » qu'évoquait le général Huchon pendant le génocide continuera bien après, avec toujours le même but : justifier l'action des militaires français en diabolisant l'adversaire. Un article signé Camille Brabant, auteur présenté comme agent « humanitaire », mérite d'être signalé, tant il illustre ce qui précède [37]. C'est un modèle du genre. Il commence par évacuer le génocide en faisant d'ailleurs le contresens de parler du « *génocide des Tutsi et des Hutu de l'opposition* ». Aussitôt convenu que le génocide est « *bien réel* », selon une formule usuelle permettant d'éviter de paraître négationniste, l'auteur ajoute : « *Cependant il y a un réflexe tenace à*

34. Les humanitaires aussi sont sollicités, mais les associations humanitaires étant fondées sur le bénévolat, il est encore plus simple de s'y infiltrer.

35. *SAS. Enquête sur un génocide*, Malko Production, 2000, dont je reparlerai, tant cette désinformation est informative.

36. *L'Internaute*, par le journal du Net, propos recueillis le 1er décembre 2000 par Éric Villemin, http://www.linternaute.com/0redac_itw/0012_dec/001205villiers.shtml.

37. Camille Brabant : « L'obscur objet de nos querelles », *Politis* du 4 septembre 1997.

brandir le génocide [...] *à seule fin de faire taire les critiques.* » La question du génocide est ainsi réglée. On n'y reviendra plus. Ce procédé est une sorte de négationnisme pervers. Évoquer le génocide n'est pas une arme pour faire taire les critiques, mais un passage obligé de la compréhension de la situation actuelle : le formidable « *piège ethnique* » qui s'est refermé sur ce pays et duquel il tente de sortir.

L'auteur construit ensuite son article dans un seul but : discréditer le gouvernement rwandais actuel. La partialité de l'analyse apparaît avec quelques fausses informations : l'interdiction d'ouvrir un commerce aux « *réfugiés de 1994* » s'ils n'ont pas subi une cure de « *rééducation idéologique* » (évocation des Khmers noirs). L'accusation unilatérale stigmatisant l'APR (l'armée du nouveau Rwanda) dans les massacres de 1997 au Nord-Ouest révèle l'entreprise de désinformation. L'auteur a l'air en effet suffisamment bien informé pour savoir ce qu'il en était réellement, notamment sur le rôle des milices interahamwe et des ex-FAR. Cette insurrection du Nord-Ouest a été très bien documentée. On sait que les groupes génocidaires reprenaient le même scénario qu'en 1994 : foule de paysans chantant des cantiques, encadrée par les miliciens, au son des tambours, et des coups de sifflet, réalisant le massacre « communautaire », à l'arme blanche, dans un camp de réfugiés tutsi congolais. Massacres de familles tutsi, trie ethnique dans les autobus, dans les écoles. Les tracts de l'Alir (Armée de libération du Rwanda) invitaient les Tutsi à « *retourner en Éthiopie* » [38], etc.

Quand l'auteur dénonce la crédulité des « *intellectuels occidentaux* » vis-à-vis du FPR, alors que « *ces mêmes Occidentaux critiquent la moindre parole de leurs dirigeants* », il se déshabille un peu plus. « *Être citoyen c'est aussi chercher à savoir* », conclut « l'agent humanitaire ». Je ne le lui fais pas dire ! [39]

38. Voir l'enquête de terrain : *Rwanda. The Insurgency in the Northwest*, African Rights, septembre 1998, 430 pages.

39. Un an après, *Politis* publiera mon article « France-Rwanda : une armée au-dessus de tout soupçon ? », 8 octobre 1998. Un rectificatif.

Désinformation triviale

La forme vulgaire et grossière de la désinformation est bien illustrée par un article de *Globe hebdo* du 27 juillet 1994, un organe proche de l'*establishment* mitterrandien. Alors que le génocide était reconnu par la communauté internationale, cet article ne parlait que d'une « *guerre civile* » entre Hutu et Tutsi. Il n'est pas question de tueries systématiques contre tous les Tutsi, hommes, femmes et enfants, ciblés par leur faciès supposé ou par le fichage racial. Il cultive au contraire l'extrême confusion : le titre parle du « *Spectre d'un nouveau Biafra* » où « *Des millions de personnes sont menacés de mort* » (en juillet, le génocide était déjà accompli). Une carte représentait le Rwanda parsemé d'icônes symbolisant Hutu et Tutsi en lutte dans des pseudo-costumes traditionnels, avec en légende : « *massacres interethniques* » sans plus de précision. Un pays où, nous disait-on, « *règne désormais le FPR, militairement vainqueur mais politiquement et ethniquement minoritaire. Peut-être est-il enfin temps de penser aux survivants et de leur venir en aide pour qu'un peuple ne soit pas rayé de la surface de la terre* ». Ce journal insinuait donc, après que le génocide avait été authentifié par l'ONU, que c'étaient les Hutu (majoritaires) qui auraient été menacés d'un génocide par les Tutsi (minoritaires).

Pour justifier l'opération *Turquoise* et l'aide que cette opération devait apporter à ceux qui venaient d'accomplir le génocide, *Globe hebdo* brandissait la menace d'un FPR vainqueur. Et faisait disparaître le génocide derrière l'imagerie coloniale des « *massacres interethniques* ». Cet article n'est malheureusement pas un cas exceptionnel [40]. Le graphisme des cartes de *Globe hebdo* se retrouve dans l'illustration d'autres articles foncièrement ethnistes, souvent négationnistes, de plusieurs revues, y compris des revues pour les jeunes [41].

40. D'autres journaux n'ont pas non plus ménagé leurs efforts : *Marianne*, *Valeurs actuelles*, les éditoriaux d'Alexandre Adler dans *Courrier international*, *Africa International*, avec Marie-Roger Biloa, *Jeune Afrique*, etc.

41. *Les Clés de l'information junior* n° 85, 7-13 novembre 1996, *Science et vie junior*, janvier 1997, articles analysés dans *Liaison-Rwanda* n° 9, janvier 1997.

Est-ce la griffe du Sirpa ? Une étude plus systématique réserverait sans doute des surprises sur l'ampleur, l'organisation et la sophistication de la désinformation en France.

Prenons comme dernier exemple de ce type la prose d'Alexandre Adler, où se mêle racisme antitutsi, « *syndrome microcéphalique de Fachoda* » [42] et apologie de la Françafrique. La coïncidence avec la vision géopolitique des services secrets est quasi parfaite :

« *Ces massacres* [des exilés hutu au Congo-Zaïre] *faisaient suite à l'abominable tuerie des civils tutsi au Rwanda par les restes de l'armée hutu du président Habyarimana en 1994. Le nouveau régime rwandais de Paul Kagame, ancien chef de la sécurité militaire du président ougandais, pense encore s'en tirer en développant une campagne de contre-propagande mettant en cause la responsabilité indirecte de la France dans ces massacres.* [...] *Mais en réalité* [...] *les craquements se font terriblement sentir.* [...] *Les attaques de plus en plus audacieuses de groupes armés hutu au Rwanda, au Burundi, parfois mixtes dans l'ouest de l'Ouganda* [...], *ainsi qu'au Kivu* [...], *font peser une redoutable pression sur les deux régimes tutsi, et sur leur protecteur ultime, le président ougandais Museveni* [...]. *À Kinshasa même, Kabila commence à se demander si l'heure ne serait pas venue de lâcher ses encombrants protecteurs tutsi. Il y a une solution de rattrapage toute trouvée : renouer avec la France, qui appuie la nouvelle alliance dans l'Atlantique Sud du Congo-Brazzaville de Sassou Nguesso et du Gabon avec le nouveau protégé d'Elf-Erap que devient insensiblement l'Angola postcommuniste* [...]. *Ne serait-il pas temps pour Museveni de négocier enfin sérieusement une réconciliation véritable avec son opposition armée dans son pays, et une meilleure entente avec la France et la Tanzanie* [...] *?* » [43]

42. Pour reprendre l'expression de François-Xavier Verschave. Fachoda est une petite ville du Soudan où l'expédition Marchand, à la pointe de l'expansion coloniale française en Afrique, dut céder le terrain en 1898 aux troupes anglaises de Kitchener, leur laissant ainsi l'Est africain.

43. Alexandre Adler : « Les Grands Lacs et la France », *L'Express* du 5 février 1998.

Billets d'Afrique avait déjà, à plusieurs reprises, analysé le travail d'intoxication idéologique réalisé par Alexandre Adler dans *Courrier international* où ses éditoriaux ressassent une vision afropolitique « *éperdument françafricaine et dangereusement mortifère* » [44]. L'Afrique d'Adler, dit Verschave, ressemble à l'Europe de *Je suis partout*, où les Tutsi ont remplacé les Juifs : « *Ses propos vont du négationnisme larvé (le génocide devient "d'horribles massacres"; la France n'y a aucune responsabilité; les attaques "audacieuses" des "groupes armés hutu", animés au Rwanda de la même idéologie génocidaire, deviennent une revanche jubilatoire) à une proposition de grande alliance antitutsi. Kabila est invité à la rallier, derrière le panache français. Message : hors la France, point de salut, les ténèbres et la mort. Par exemple, si Museveni ne va pas à Canossa, on continuera d'armer et de dresser contre lui les délirantes guérillas ougandaises, type Lord's Resistance Army, que nous avons présenté l'an dernier* [*Billets d'Afrique* n° 44]. *Ce ne serait qu'affligeant – et étonnant pour* L'Express, *qui publie par ailleurs les reportages* [remarquables] *de Vincent Hugeux – si l'on ne savait qu'Alexandre Adler est très proche de Jacques Chirac. Selon toutes les apparences, il traite de l'Afrique à partir des informations et analyses fournies au pouvoir exécutif par les divers services de renseignements. L'alchimie géoraciale, l'idéologie raciste, mégalomane et négationniste qui nourrit ces "sources" secrètes procède vraiment d'un delirium tremens. Avec de tels pense-bêtes, la Françafrique reste l'ingénieur ivre dans les centrales nucléaires de l'ethnicisme.* » [45] L'évocation des centrales nucléaires est pertinente, sachant qu'Alexandre Adler a préfacé le livre de Dominique Lorentz *Affaires atomiques* [46].

44. *Cf. Billets d'Afrique* n° 18, janvier 1995, sur « Aristocratie armée » (*Courrier international,* 15 décembre 1994); n° 41, décembre 1996, sur « Zaïre : la main de l'Ouganda, les arrière-pensées des États-Unis » (*Courrier international,* 7 novembre 1996); n° 47, juin 1997, sur le Bloc-notes du directeur éditorial de *Courrier international* (dans sa livraison du 24 avril 1997).

45. *Billets d'Afrique* n° 56, mars 1998.

46. Éditions les Arènes, 2001.

Désinformation pointue

Certains articles qui semblent fournis « clés en main » par les officines françaises d'intoxication sont destinés au grand public. Mais la presse peut aussi avoir une activité de désinformation plus pointue, dirigée vers les spécialistes et l'opinion bien informée. On entre ici dans une catégorie de journalistes beaucoup plus impliqués dans ces « affaires africaines ». Le cas spécial de l'attentat contre Habyarimana, qui mélange l'intox massive et l'exercice de style, sera abordé plus loin. Il s'agit en effet d'un point très sensible de cette « affaire rwandaise », dans la mesure où, ni les responsables français, ni l'autre acteur potentiellement incriminé, le FPR, ne semblent désirer faire la vérité.

Pour les stratèges français qui ont assuré l'évacuation au Zaïre des cadres du génocide, des FAR et des populations sous leur coupe, ces exilés hutu sont la clé de la revanche contre le nouveau régime rwandais. Il fallait donc absolument empêcher leur rapatriement. C'est le journal *Libération* qui a été utilisé pour cette manœuvre. Au moment précis où le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) envisageait une opération de rapatriement massif, *Libération* du 23 septembre 1994 fait sa manchette avec le « rapport Gersony ». Ce rapport accuse le FPR d'avoir massacré 30 000 civils dans la région de Byumba. L'article fait grand bruit et entraîne immédiatement le report de l'opération de rapatriement. Or, il s'agit d'une manipulation utilisant une information verbale de Robert Gersony [47]. Ce consultant a réalisé des interviews dans les camps d'exilés hutu de Tanzanie et en a conclu que le FPR aurait tué en masse des civils dans la commune de Nyarubuye, dans l'est du Rwanda. Colette Braeckman, qui a découvert le charnier de Nyarubuye quelques heures après que le FPR y eut pénétré, se souvient « *de l'effroi des jeunes soldats découvrant les milliers de cadavres entassés dans l'église et*

47. Consultant américain engagé au Rwanda par le HCR. Sur cette « affaire », voir Gérard Prunier, *Rwanda : le génocide*, Éditions Dagorno, pp. 384-385 ; Alain Frilet, « Polémique sur les représailles rwandaises », *Libération* du 24 octobre 1994, et « Reportage en situation de guerre », *Les Temps modernes*, juillet-août 1995.

les salles de classe ». L'état des cadavres prouve que les massacres ont été réalisés plusieurs jours avant que le FPR ne pénètre dans la zone. Colette Braeckman ajoute : « *La teneur du rapport suscita un tollé général et confirma à certains ce qu'ils cherchaient depuis longtemps à démontrer, à savoir la réalité des exactions du FPR et la thèse du "double génocide".* » [48]

Deux ans plus tard, en mars 1996, au moment d'une nouvelle opération de rapatriement des exilés hutu annoncée par le HCR, le quotidien *Libération* fournit à nouveau en manchette le chiffre de 100000 morts imputés au FPR. « *Cette information qui suscita la surprise dans tous les milieux diplomatiques et onusiens de Kigali fut largement relayée par l'ensemble de la presse francophone en Europe et en Afrique.* » [49] Le rapatriement fut encore une fois stoppé. D'où viennent les « 100000 morts » de Stephen Smith ? Il s'agit d'un chiffrage totalement arbitraire, « calculé » par lui. L'histoire de ce calcul vaut que l'on s'y attarde. Dans un article de *Jeune Afrique* intitulé « Rwanda : génocides en séries », un certain Musangwamfura explique : « *Le FPR avait massacré de façon sélective et délibérée autour de 312726 personnes dans des crimes de représailles et de contre-génocide. Ces chiffres ne sont pas exhaustifs. De ce nombre, nous avions pu établir des listes nominatives de 104800 personnes tuées par le FPR après sa prise de pouvoir.* » [50] Ainsi, Musangwamfura [51] parvient à extraire des « *listes nominatives de 104800 personnes tuées par le FPR* », à partir d'un chiffre donné à l'unité près…

Malgré cet illogisme dans la comptabilité macabre et la personnalité douteuse de Musangwamfura, Stephen Smith ne peut s'empêcher de faire état de ces précieuses « données » [52]. Après avoir également cité les chiffres de l'africaniste Gérard Prunier (entre 30 et 50000), il arrondit finalement, pour faire bonne mesure, à 100000. *Libération* annonce en gras dans le sous-titre de la première page : « Plus de 100000 Hutu tués » ! Stephen Smith fait de ce chiffre une « vérité » qu'il brandit ensuite en se citant lui-même. Ainsi, on peut lire dans son article du 6 mars 1997 : « *Le Front patriotique rwandais (FPR) s'est livré à des massacres organisés qui ont coûté la vie à, au moins, 100000 civils hutu (voir* Libération *du 27 février 1996).* » Et il fait des adeptes, puisque ce chiffre est repris ailleurs, notamment par *Témoignage chrétien*, dans un entretien avec Françoise Bouchet-Saulnier, juriste de MSF [53], et dans *Politique africaine* par Marc-Antoine Pérouse de Montclos, chercheur à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) [54]. Ainsi, à deux reprises, le journal *Libération* a joué un rôle clé, celui qu'attendaient les Services français. Une illustration magistrale de l'utilisation de la presse au service du pouvoir.

L'exemple qui suit concerne les livraisons d'armes au Rwanda pendant le génocide par cette « France » alliée au Hutu Power. L'association Human Rights Watch a réalisé une enquête sur le terrain pendant quatre mois. Elle a recueilli des preuves irréfutables de la participation française à des livraisons d'armes aux Forces armées rwandaises (FAR) pendant le génocide. Human Rights Watch a publié un rapport avec des informations précises. Elles émanent d'officiels locaux, d'officiers de l'armée zaïroise, des équipages des compagnies de fret aérien ainsi que des membres du personnel des agences internationales et des organisations humanitaires présentes sur place [55]. En juillet 1995, les résultats de cette enquête commençaient à circuler.

48. Colette Braeckman, *Terreur africaine*, Fayard, pp. 318-319.

49. *Ibidem.*

50. *Jeune Afrique* du 4 au 11 janvier 1996, article de Sennen Andriamirado (journaliste aujourd'hui décédé).

51. Ancien directeur du journal extrémiste *Isibo*, il est nommé chef de la Sûreté rwandaise par le Premier ministre Faustin Twagiramungu en juillet 1994. En août 1995, fuyant le « régime tutsi », il fit des aveux percutants sur le « *génocide des Hutu* » entrepris par le « gouvernement FPR » dont il était chef du service de renseignements. En 1991, dans le journal rwandais *Isibo*, il avait écrit un article au titre explicite « *Si nous n'exterminons pas les Tutsi, ce sont eux qui vont le faire* ».

52. Dans sa prétendue « enquête sur la terreur tutsi », *Libération* du 27 février 1996. Même s'il présente ces chiffres avec un ton ironique.

53. « Le Rwanda face à un nouveau génocide », *Témoignage chrétien* du 8 mars 1996, propos recueillis par Michèle Duflot.

54. « Les séquelles d'un génocide : quelle justice pour les Rwandais ? », *Politique africaine* n° 69, mars 1998. Article qui sera évoqué dans le chapitre VIII « Complicités intellectuelles ».

55. Human Rights Watch, « Réarmement dans l'impunité : soutien international aux auteurs du génocide rwandais », mai 1995.

Le spécialiste de *Libération*, Stephen Smith, le discrédite alors à l'aide d'une technique très simple. Il désavoue le témoignage d'une seule des nombreuses sources utilisées par Human Rights Watch en ignorant toutes les autres [56]. Cela suffit dans l'esprit des lecteurs à jeter le discrédit sur l'ensemble du rapport.

Comme à l'habitude, le titre de l'article « Human Rights Watch accuse sans preuves Paris d'avoir armé les FAR », est déjà une contre-vérité. En réalité, Stephen Smith ne conteste qu'un seul témoin, Jean-Claude Urbano, l'ancien vice-consul honoraire de France à Goma au Zaïre. Celui-ci avait fourni à Human Rights Watch des détails concrets sur les livraisons d'armes françaises en mai et juin 1994. Il avait aussi donné l'autorisation de les utiliser. Après publication du rapport, Stephen Smith revoit le témoin et obtient de lui un revirement. Occultant alors les autres sources, il écrit que cette association « *accuse sans preuve* ». Le 31 août, Human Rights Watch envoie à *Libération* un droit de réponse que *Libération* refusera de publier. Refus d'un côté, mais complaisance de l'autre, ce journal fera un titre du démenti officiel français : « La France dément avoir armé Kigali », article toujours signé Stephen Smith [57]. Il s'agit cette fois de parer aux informations de la BBC, révélant le témoignage accablant de l'ancien chef de la Minuar [58], le colonel belge Luc Marchal. Au centre de l'article trône un petit scoop négationniste, avec le titre en gras : « ***Je ne peux pas croire à un génocide organisé*** ». Il s'agit des réflexions de Jean-Christophe Mitterrand, livrées sans commentaire.

Stephen Smith fait un travail d'expert, mais s'emmêle parfois les pieds entre informations exactes et désinformation. Il a déclaré en 1998 au rapporteur de la Mission parlementaire que Jean-Christophe Mitterrand ne connaissait quasiment pas Jean-Pierre Habyarimana, le fils du président rwandais, s'alignant sur le système de défense effronté du premier. Or, il avait écrit en 1994 dans *L'Afrique sans Africains* : « *Jean-Christophe Mitterrand était l'homme des réseaux familiaux : l'ami des enfants des autres chefs d'État, Ali Bongo au Gabon, Jean-*

56. *Libération* du 31 juillet 1995.

57. *Libération* du 22 août 1995.

58. Forces de l'ONU au Rwanda.

Pierre Habyarimana au Rwanda... » [59] Il remet donc lui-même sa sincérité en question. Et prend des risques, car « *l'amitié très poussée entre les fils des deux présidents* » qui faisaient à Kigali « *les quatre cents coups* » n'est un secret pour personne et encore moins pour les Rwandais qui assistaient aux visites privées de Jean-Christophe Mitterrand [60]. Par ailleurs, il écrivait dans *Libération* du 4 juin 1994 : « *Toutes les sources sur place – y compris les expatriés bien placés – expriment leur "certitude" que ces livraisons d'armes* [aux forces du génocide] *ont été payées par la France.* » Il se fait ici piéger par ses contradictions. Un journaliste désinformateur peut être démasqué par ses erreurs de dosage entre les informations exactes, nécessaires pour asseoir sa crédibilité, et la désinformation qu'il veut diffuser.

« *La France dément avoir armé Kigali* », écrit Stephen Smith dans *Libération* du 22 août 1995. Dans *Croissance* de février 1999, il confirme et ajoute sans vergogne : « *La France n'a pas violé l'embargo sur les livraisons d'armes décrété par les Nations unies, contrairement aux affirmations de Human Rights Watch qui n'a pas cherché à défendre ses accusations.* » Il fallait oser, alors que *Libération* a refusé à cette association un droit de réponse... Souvenons-nous du silence pesant des autorités françaises à l'époque. Seule une déclaration du ministre des Affaires étrangères a démenti, dans un communiqué laconique, toute livraison d'armes par la France en violation de l'embargo. C'était tout. Juste cette déclaration qui s'avérera être une contrevérité supplémentaire relayée par *Libération*. Au début de 1998, *Le Figaro* fera justice de cette désinformation. Patrick de Saint-Exupéry livre un dossier complet, avec des preuves précises, recoupées et vérifiées. Ces informations brûlantes se retrouveront d'ailleurs dans un rapport de l'ONU – cette fois sans démenti français –, Hubert Védrine s'abstenant même de répondre à une lettre que lui a adressée le responsable onusien de l'enquête [61] :

59. Antoine Glaser et Stephen Smith, *L'Afrique sans Africains*, Stock, 1994, p. 117.

60. Comme Vénuste Kayimahe, employé du Centre culturel français, le relate dans son livre *France-Rwanda : les coulisses d'un génocide*, Éditions Dagorno, 2002.

61. Patrick de Saint-Exupéry, *Le Figaro* du 12 janvier 1998. Les rapports de l'ONU sont disponibles sur Internet : Rapport S/1998/1096 du 18 novembre 1998 et Rapport S/1998/63, paragraphes 16 à 27.

« *Les livraisons d'armes par intermédiaires français se sont poursuivies au moins jusqu'au 3 mai 1994, soit quasiment un mois après le début du génocide. Ce jour-là un avion transportant des armes à destination des Forces armées rwandaises (FAR), pour une valeur de 942680 dollars, atterrit au Zaïre. Alors basée à Cran-Gévrier (Haute-Savoie), la société DYL-Invest a joué un rôle d'intermédiaire pour affréter ce vol en versant 450000 dollars, le reste du payement – 130000 dollars – étant assuré par l'ambassade du Rwanda au Caire. Toujours en ce début mai, la Sofremas (Société française d'exportation de matériel et de systèmes d'armement) "confirme une commande" d'armes de 8028000 dollars passée par l'ambassade du Rwanda à Paris. Dans un courrier en date du 6 mai 1994, la Sofremas précise qu'il s'agit d'une "livraison immédiate par voie aérienne dès réception de l'acompte du 6 mai 1994 sur notre compte bancaire de l'EUC/Zaïre correspondant". Autre élément* [...] Le Figaro *est en mesure d'affirmer que le 18 juillet* [pendant l'opération *Turquoise*] *un vol transportant pour 753645 dollars d'armes s'est posé à Goma.* »

Les documents issus de l'article ci-dessus sont tellement accablants qu'ils ne pourront être éludés par la Mission d'information. Donnés par Patrick de Saint-Exupéry aux députés, ils seront publiés en annexe au rapport de la Mission [62]. On pourrait s'amuser du « travail » de Stephen Smith s'il n'avait pour support un grand quotidien d'information et s'il ne touchait pas de très nombreux lecteurs. Un tel travail de sape n'est pas sans conséquence sur l'opinion des lecteurs non avertis, qui représentent hélas la majorité. Tout le monde ne connaît pas les éléments des différents dossiers [63]. On trouvera ici en annexe le droit de réponse d'Human Rights Watch censuré par *Libération*. Ce cas de désinformation sur l'armement français aux FAR pendant le génocide n'est qu'un exemple parmi de nombreux autres. À force de se prendre les pieds entre informa-

62. Mission parlementaire, tome II, annexe.

63. Sur Stephen Smith, voir les analyses faites dans *Maintenant* des 20 septembre 1995 et 20 mars 1996, ainsi que dans *Billets d'Afrique* et *Liaison-Rwanda* (consultables avec moteur de recherche sur le site Internet du Réseau Voltaire : www.reseau-voltaire.net).

tion et désinformation, on pouvait penser que Stephen Smith allait finir par tomber. Il écrit maintenant dans *Le Monde* [64].

Le drame de Kibeho et son exploitation

Le drame de Kibeho d'avril 1995 a pris valeur symbolique. Mais malgré tous les efforts de ceux qui l'utilisent pour démontrer l'existence d'une « terreur tutsi », il pourrait devenir au contraire le symbole de la désinformation qui règne sur ce sujet. Elle est tout entière résumée par la photo illustrant l'article de Stephen Smith « Rwanda : enquête sur la terreur tutsi » du 27 février 1996. On y voyait des soldats africains marchant sur un amoncellement de cadavres avec pour légende : « *Soldats tutsi sur les corps des victimes à Kibeho.* » [65] C'était en réalité des soldats africains de l'ONU. Le rectificatif à peine lisible paru par la suite aura eu beaucoup moins d'impact que l'« effet choc » de l'image, dans le contexte d'un article qui se voulait lui-même « sensationnel ». Ce n'est pas tout. *Libération* a donné des chiffres considérablement gonflés du nombre de tués « *massacrés par l'armée rwandaise* [APR] » : « *entre 5000 et 8000 personnes, selon l'ONU* » [66]. Soit près du triple de ce que mentionnait réellement l'enquête internationale sous l'égide de l'ONU qui chiffrait entre 800 et 1200 le nombre de morts [67]. Au-delà de cette comptabilité macabre manipulée par *Libération*, il faut aussi s'intéresser aux circonstances. Qui sont ces morts ? Qui a tué ? Pourquoi ? Comment ?

Après la victoire du FPR en juillet 1994 qui a permis l'arrêt du génocide, les militaires français avaient réussi à maintenir avec l'opération *Turquoise* un sanctuaire pour les forces de l'ancien régime, la fameuse Zone humanitaire sûre. Une sorte de Hutuland, qui devait constituer la base de la reconquête du Rwanda. Kibeho était un camp

64. En première page du *Monde* du 17 novembre 2000.

65. *Libération* du 27 février 1996.

66. *Libération* du 24 avril 1995.

67. La Commission indépendante d'enquête comprenait des représentants de l'ONU, de l'OUA et de sept pays occidentaux. Marc Brisset-Foucault et collaborateurs *Report of the Independent International Commission of Inquiry in the Events at Kibeho*, avril 1995.

de cette zone. Il regroupait environ 120000 déplacés. Quand la défaite est devenue évidente et irréversible, le Hutu Power et les experts français abandonnèrent cette stratégie pour un repli total au Zaïre. Mais les miliciens armés et les dirigeants du génocide se concentraient à Kibeho au fur et à mesure que les autres camps de la zone (Cyanika et Rukondo) étaient progressivement fermés [68]. Le 10 avril 1995, les autorités de Kigali avaient conclu un accord avec la Minuar et le HCR pour une fermeture définitive le 15 avril. L'ONU devait surveiller l'opération de fermeture et la réintégration du « Hutuland » dans le Rwanda, malgré le refus des dirigeants du camp de Kibeho. Pour compliquer l'affaire, les ONG omniprésentes favorisaient les relations des responsables génocidaires du camp avec les bases arrière du Hutu Power au Zaïre [69]. Au camp de Birava, près de Bukavu, les miliciens Interahamwe poursuivaient leur entraînement militaire. Faut-il s'étonner que l'idéologue du génocide, l'un des responsables de la RTLM alors toujours en service, Ferdinand Nahimana, se soit retrouvé en juin 1994 dans cette zone ? Rappelons qu'il avait été évacué sur la France en avril par les militaires français de l'opération *Amaryllis*.

La fermeture imminente de Kibeho, resté le dernier de ces camps, inquiétait les criminels qui s'y étaient regroupés. Comme ils l'avaient déjà fait en juillet et août 1994, ils provoquèrent alors un mouvement de panique destiné à leur permettre de fuir, dissimulé dans le flux des masses humaines. L'unité de l'APR de garde autour du camp s'est trouvée débordée et a tiré sur cette foule. Selon le récit très précis et détaillé d'un témoin oculaire : « *Les jeunes officiers d'une troupe très jeune ont perdu pied, et cherché d'une manière complètement disproportionnée à endiguer les mouvements de foule.* » [70] Les autorités génocidaires qui avaient trouvé refuge à Kibeho auraient

68. *La Libre Belgique* du 25 avril 1995.

69. En particulier MSF-France. Signalons aussi que Frères des hommes poursuivait simultanément son aide aux camps de Bukavu et Goma sous l'emprise des génocidaires, dans une action qu'elle intitulait « Appui à l'auto-organisation en temps de guerre », *Frères des hommes, bulletin trimestriel d'information* n° 45, mars 1995.

70. Cité par *Billets d'Afrique*, avril 1996, « Retour sur Kibeho ». Voir aussi Alex de Waal, *Famine business. L'entreprise humanitaire en Afrique,* Colophon, 2000 (non distribué en France : Éditions Colophon, 25, rue Gratès, B-1170 Bruxelles, Belgique).

de leur côté tiré sur les soldats de l'APR. Pour forcer la masse à avancer devant eux, les miliciens ont également tué des déplacés à la machette. De nombreux cadavres portant des traces de coups mortels à l'arme blanche ont été identifiés par les membres de la Commission d'enquête. Les gens ont donc été poussés par les miliciens vers les militaires qui ont réagi en tirant, puis massacrés à la machette par ces miliciens pour tenter d'empêcher leur reflux. Ajoutons que près de la moitié des victimes ont péri piétinées ou étouffées. Cela, la désinformation ordinaire le tait. Au contraire, Kibeho est présenté comme l'exemple d'un massacre planifié. Ce qui est révélateur, c'est que *Libération* ne signale pas la présence des miliciens parmi les déplacés [71]. Ce journal dissimule là un fait essentiel qu'il n'ignore pas. En bref, il désinforme.

Est-ce parce que cet événement est devenu un lieu commun de la propagande antitutsi ? Peu d'historiens se sont donné la peine de rétablir la vérité. Jean-Pierre Chrétien fait cette mise au point nécessaire dans la revue *Esprit* : « *Des mouvements de foules suscités par les groupes de miliciens et de propagandistes de l'ancien pouvoir, mal contrôlés par le contingent zambien des forces de l'ONU, se soldent par des bousculades meurtrières et ensuite par une tuerie opérée sur les fuyards par une unité de l'APR.* » [72]

Voici ce que dit la commission d'enquête indépendante [73] :

« *Selon la commission, le camp de Kibeho, situé dans l'ex-"Zone humanitaire sûre" pendant l'été 1994, abritait un grand nombre d'extrémistes hutu* [miliciens et organisateurs du génocide]. *Il est clair que les Nations unies ont failli à leur mission en ne mettant pas fin à leurs activités, même si derrière cette faillite les militaires français et les organisateurs de l'opération* Turquoise *sont omniprésents. Les ONG présentes* [dont MSF France] *se sont opposées à la volonté du gouvernement rwandais de vider le camp de déplacés, ont outrepassé leur mandat et favorisé l'apparition d'une situation conflictuelle.*

71. *Libération* du 24 avril 1995.

72. Jean-Pierre Chrétien : « Le Rwanda piégé par son histoire », *Esprit*, août-septembre 2000. Alex de Waal y consacre également un chapitre dans *Famine business*, ouvrage cité.

73. Rapport cité.

[…] *Il y a suffisamment d'éléments de preuve dignes de foi qui permettent d'établir que, pendant les événements survenus au camp de Kibeho entre les 18 et 23 avril 1995, des personnes déplacées non armées ont été soumises à des graves atteintes aux droits de l'homme, comprenant des atteintes arbitraires portées à leur vie et à leur intégrité corporelle commises* ***par des éléments armés parmi des personnes déplacées elles-mêmes.*** » (Souligné par moi.)

Une synthèse claire de ces événements avait été faite par *Billets d'Afrique* en mai 1995 [74] :

« *Tombés sous la coupe des miliciens Interahamwe, les camps entretenaient un potentiel de guerre civile. Le gouvernement de Kigali réclamait depuis longtemps qu'on sépare la population "ordinaire", appelée à se réinstaller hors des camps, d'avec les criminels organisés. Faute d'action internationale, il a fini par envoyer l'armée (l'APR) à cet effet. Au moins quatre éléments ont concouru aux tueries de Kibeho : des actes d'hostilité (armée ?) de certains occupants du camp (où s'étaient repliés les éléments les plus durs des camps fermés récemment) ; la réaction, d'une brutalité totalement démesurée, des officiers et soldats de l'APR chargés de la mission d'évacuation ; des mouvements de panique ; l'exécution, par les irréductibles* [les miliciens], *de civils* […].

Une première désinformation a consisté à présenter l'APR, non comme le principal fauteur du massacre (la supériorité armée conférant en tout cas un surcroît de responsabilité), ***mais comme le seul.*** […]

La seconde désinformation a consisté à occulter le caractère ingérable de "l'équilibre", imposé par la France et l'ONU, entre les responsables du génocide et ceux qui les combattaient. Si l'on avait mis les premiers hors d'état de nuire, l'État de droit serait mieux respecté au Rwanda, et l'esprit de vengeance moins répandu. On pourrait plus facilement se passer des interventions de l'APR – laquelle, entraînée à tuer comme toutes les armées du monde, n'est pas davantage immunisée contre le crime de guerre. […] »

Je reprends bien volontiers à mon compte la conclusion de *Billets d'Afrique* :

74. *Billets d'Afrique* : « Kibeho, le point de vue de Survie » n° 22, mai 1995.

« […] *On demande au Rwanda de supporter sur son sol les repaires de miliciens laissés sur place par* Turquoise, *le réarmement (par qui ?) des tenants de l'ancien régime à ses frontières, l'impunité dont jouissent les responsables de son malheur.* […] *Rien n'excuse ce qui s'est passé à Kibeho. Rien n'excuse non plus d'avoir laissé se perpétuer une situation qui y conduisait de façon prévisible.* »

Kibeho est situé dans la préfecture de Gikongoro, qui est un haut lieu de mémoire des massacres de 1963 et 1994. Quand est affirmée l'équivalence criminelle du génocide des Tutsi et du drame de Kibeho de 1995, il y a tromperie. On ne peut mettre sur le même plan un génocide et un dérapage de jeunes soldats affolés, réalisé au vu et au su de tous, en présence de plusieurs ONG (dont MSF-France) et des Casques bleus de l'ONU, ce qui suffit à prouver l'absence de préméditation. Pendant le génocide, l'extermination massive a été organisée dans la nuit rwandaise par les autorités. Il s'agissait de l'application d'un programme d'élimination systématique d'une communauté humaine. La signification n'est pas la même, ces crimes sont d'une tout autre nature. Ce type d'amalgame n'est pas nouveau. Georges Bensoussan l'a déjà dénoncé concernant la Shoah : « *En affirmant, par exemple, telle une vérité révolutionnaire, que toutes les victimes se valent (qui prétend le contraire ?)* [nombre d'intellectuels] *s'interdisent en même temps de comprendre que la* ***nature*** *du crime fait le désastre, et non la seule arithmétique des pertes humaines.* » [75] Il faisait référence à la « *pensée arithmétique* » de Stéphane Courtois qui conduit à mettre sur le même plan les crimes du communisme et le génocide des Juifs [76].

Le drame de Kibeho est devenu le lieu commun de la propagande antitutsi, utilisé aussi bien par les extrémistes hutu que par les ONG, les journalistes et même des scientifiques. Cette propagande parle même souvent du « *génocide des Hutu à Kibeho* », donnant le chiffre de 8000 morts. Voici comment trois auteurs dont nous reparlerons, Rony Brauman, Stephen Smith et Claudine Vidal, présentent ce drame

75. *Auschwitz en héritage*, ouvrage cité.

76. Dans son introduction au *Livre noir du communisme*, ouvrage collectif sous la direction de Stéphane Courtois, Robert Laffont, 1997.

dans la prestigieuse revue *Esprit*[77] : « *L'armée du FPR s'est livrée, pendant la guerre, à des massacres de populations civiles qui n'ont pas pris fin en juillet 1994. Ainsi, en avril 1995, à Kibeho, malgré la présence de témoins étrangers, de Casques bleus de l'ONU et d'une équipe de Médecins sans frontières (MSF), des soldats de l'APR ont tiré sur la population non armée d'un camp de déplacés hutu.* » Plus loin, les massacres de Kibeho sont à nouveau évoqués, toujours en oubliant une partie des informations : « *L'année 1995 fut marquée par le massacre de Kibeho : dans ce camp de déplacés rwandais, du 20 au 24 avril, l'armée tua des milliers de civils non armés.* » Cette présentation tronquée, cette vérité arrangée, trouve sa logique dans l'argumentation des trois auteurs. Ceux-ci s'emploient à montrer que le génocide des Tutsi est le « *fonds de commerce* » du pouvoir à Kigali et l'« *alibi* » du FPR, et se servent à leur tour du massacre de Kibeho pour relativiser le génocide.

L'attentat qui déclencha le génocide

« Faire liquider son ennemi par un autre ennemi, c'est le rêve absolu de tout manipulateur. »
Gérard de Villiers[78].

L'attentat contre Habyarimana est dans cette affaire rwandaise comme un caillou dans la chaussure de l'exécutif français. S'il apparaissait que des responsables politiques ont trempé dans ce projet, cela poserait en d'autres termes le rôle de la France, péniblement blanchie par les conclusions de la mission Quilès. C'est parce qu'il constitue un problème délicat que cet « attentat déclencheur du génocide » est aussi un magnifique exemple de l'utilisation de la presse par le pouvoir. Délicat, il l'est dans la mesure où l'incrimination de « l'ennemi », le FPR, pose apparemment des problèmes. De fait, les services secrets français ont montré très peu d'empressement à faire la vérité sur cette affaire. Cela d'autant plus curieusement que des Français ont été impliqués. Divers témoignages recueillis par la journaliste Colette Braeckman l'attestent. Je renvoie à son travail d'investigation : *Rwanda, histoire d'un génocide*[79]. Voici en quelques phrases sa présentation des faits[80] :

« *J'avais reçu un message provenant de Kigali dont j'ai authentifié l'auteur, chef de milice à Kigali. Il écrit dans ce message que quatre personnes, chefs de milice à Kigali, étaient au courant du déclenchement de l'opération menant à cet attentat, et qu'ils ont opéré avec la collaboration de deux ressortissants français, membres du Dami – une Mission de coopération française. D'après mon enquête, ce sont des gens qui avaient quitté officiellement le Rwanda en décembre et qui faisaient partie de ces groupes revenus en civil en février et en mars : cela, c'est une information corroborée par plusieurs témoignages. Lorsqu'ils étaient interrogés par d'anciennes relations, ces militaires en civil disaient : "Nous sommes ici à titre privé, pour une mission privée." À titre privé, ces deux personnes ont donné leur appui technique aux miliciens de la CDR, donc de l'extrême droite rwandaise, pour abattre l'avion.* »

Un officier français, le lieutenant-colonel Grégoire de Saint-Quentin, a pu inspecter les lieux du crash moins de deux heures après l'attentat. Aucune divulgation des résultats de cette inspection n'est faite et aucune enquête officielle n'est annoncée à l'époque. Il s'agit pourtant d'un attentat où trois Français perdirent la vie[81]. Pourquoi l'enquête n'a-t-elle été ouverte qu'en 1998, trois semaines après l'annonce de la mise en place de la Mission parlementaire d'information ? Tout dans cette affaire à un relent de coup tordu : la présence du capitaine Barril, employé par l'*akazu* au moment de l'attentat ;

77. Rony Brauman, Stephen Smith, Claudine Vidal, « Politique de terreur et privilège d'impunité au Rwanda », *Esprit*, août-septembre 2000.

78. *SAS. Enquête sur un génocide* (n° 140), Malko Production, 2000. Voir la note de lecture sur ce livre dans *Liaison-Rwanda* n° 31, novembre 2000. Ouvrage déjà cité (notes n° 35 et 36, page 194).

79. Fayard, 1994. Colette Braeckman est journaliste au *Monde diplomatique* et grand reporter au *Soir* de Bruxelles.

80. Agir Ici et Survie, *L'Afrique à Biarritz*, Karthala 1995, p. 126.

81. Le pilote, le copilote et le mécanicien navigant du Falcon présidentiel.

les hésitations des services français, accusant le FPR sans vouloir vraiment le désigner; les hommes du Dami retournés « *en vacances* », faire du tourisme au Rwanda en février 1994 selon les explications du lieutenant-colonel Maurin, présent lui aussi au Rwanda en avril 1994 [82]. Le silence gêné des autorités françaises laisse suspecter un très mauvais scénario. L'omniprésence du capitaine Barril sur le terrain suggère qu'il est aussi mauvais que celui des Irlandais de Vincennes [83]. À y respirer de près, on sent presque le « parfum » de l'éminence grise des coups tordus, l'homme de l'ombre de la Françafrique, Jacques Foccart.

Pour compenser cette « mauvaise donne », la presse donne le change. Périodiquement, les journalistes mercenaires brouillent les cartes. Examinons l'offensive en règle déclenchée à la suite d'un mémorandum de l'ONU resurgi sur la scène médiatique d'un tiroir de l'Internal Oversight Service onusien, grâce au quotidien canadien *National Post*, le 1er mars 2000. Le mémorandum rédigé par l'avocat américain Michael Hourigan, ex-employé de l'ONU, incrimine un commando de l'APR dans l'attentat contre Habyarimana. Contrairement à l'exploitation qui a été faite de ce document, il faut signaler que Michael Hourigan n'est nullement négationniste. Il ne remet pas en cause ni la réalité du génocide, ni l'entière responsabilité du Hutu Power dans celui-ci. Interrogé par une chaîne de télévision canadienne en mars 1999, il déclarait: « *Mon équipe a découvert des preuves certaines de l'existence d'un groupe de conspirateurs*

82. « *Il est exact qu'en février 1994 deux anciens coopérants militaires sont revenus au Rwanda du Burundi comme* **touristes** *pour aller dans les parcs de l'Akagéra* ». Mission parlementaire. Audition du 3 juin 1998, à huis clos. Le colonel Bernard Cussac, chef de la Mission d'assistance technique militaire au Rwanda, était présent à Kigali jusqu'au 14 avril, ainsi que d'autres coopérants militaires comme le colonel Lallemand du 1er RPIMa.

83. En 1982, les « gendarmes d'élite » de la cellule élyséenne, dont Paul Barril, arrêtèrent trois nationalistes irlandais. Dans un communiqué, l'Élysée présentera cette arrestation comme un magistral coup de filet sur un commando terroriste de l'IRA. Un an plus tard, un gendarme de cette brigade avouera que les gendarmes avaient eux-mêmes placé les pièces à conviction dans l'appartement des Irlandais. Ceux-ci furent relâchés. Paul Barril dut se reconvertir dans le privé, mais le responsable de la cellule, Christian Prouteau, protégé par l'Élysée, ne fut pas inquiété.

occupant des postes clés dans différentes sphères de l'ancien régime: les forces armées, les milieux bancaires et d'affaires, le gouvernement... Les Hutu qui composaient ce petit cercle ont organisé le génocide. Ils l'ont coordonné, financé, ont armé la population, et ils ont mis leur plan en application à la date du 6 avril. » [84]

Libération des 11 et 12 mars 2000 et *Le Monde* des 12 et 13 mars 2000 citent l'article du *National Post*, sans analyse critique. Stephen Smith, l'un des premiers à accuser le FPR d'être l'auteur de l'attentat, en fait son miel. Le titre de son article en résume l'esprit: « La piste enterrée de l'ONU ». Le 29 juillet 1994, Stephen Smith avait parlé d'« *une cellule autonome* » du FPR chargée de l'attentat. Il citait d'ailleurs un dirigeant anonyme du mouvement rebelle attestant qu'en sa présence le président du FPR, Alexis Kanyarengwe, a envisagé de « *descendre* » Juvénal Habyarimana. Cet article du 29 juillet marque un tournant dans les écrits de Stephen Smith qui seront désormais très proches des thèses officielles françaises. Sur la base d'un rapport « *rédigé sous le contrôle de gendarmes français* » [85], il désigne le FPR comme une organisation « *terroriste* », responsable des attentats au Rwanda: « *La rébellion tutsi recourt au terrorisme aveugle comme moyen de pression.* » On retrouve ici les thèses chères à Barril.

Une semaine après, voici la façon dont l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* analyse ce qu'il présente comme une révélation: « *L'ONU avait "oublié" un rapport concluant à la responsabilité directe d'un commando du FPR dans l'assassinat, le 6 avril 1994, du président Habyarimana.* [...] *Le groupe responsable de l'attentat était aux ordres de Paul Kagame, ancien chef du FPR, aujourd'hui vice-président du Rwanda.* [...] *À Kigali, des personnalités du régime ont disparu, d'autres ont été assassinées ou ont démissionné. Dernier en*

84. Cité par Mehdi Ba, *Golias magazine* n° 71, mars-avril 2000.

85. Cité par Stephen Smith, *Libération* du 29 juillet 1994. Filip Reyntjens dans *Rwanda. Trois jours qui ont fait basculer l'histoire*, Cedaf-L'Harmattan, 1995, p. 42, cite à son tour ce document: « Étude sur le terrorisme au Rwanda depuis 1990 », République rwandaise, gendarmerie nationale, Centre de recherche criminelle et de documentation à Kigali, juin 1993, 9 pages, qui semble être une intoxication des Services français.

date : le chef de l'État, Pasteur Bizimungu, démissionnaire le 23 mars. Il avait été nommé président du nouveau régime tutsi en août 1994. Sa présence au pouvoir symbolisait la réconciliation nationale rwandaise, au côté de Kagame, le "Khmer noir", organisateur d'escadrons de la mort sévissant au Rwanda et au Congo. Leur existence vient d'être confirmée par plusieurs témoignages de réfugiés. »[86]

Pierre Péan lui-même est mis à contribution. Il signe avec Christophe Nick et Xavier Muntz un article destiné à réhabiliter Mitterrand[87]. Dans le prolongement de son article paru dans *L'Almanach d'Actuel*, il reprend le thème de l'empire tutsi-hima : « *Kagame et Museveni ont organisé l'assassinat de deux présidents de la République pour conquérir toute l'Afrique équatoriale. Ils ont conçu leur guerre comme une épopée napoléonienne.* »[88] À l'ingrédient de la vulgate ethniste (l'empire tutsi) sont ajoutés tous les éléments incriminant le FPR dans l'assassinat de Habyarimana. On y apprend que « *Paul Kagame, actuel président du Rwanda, a donné l'ordre de tuer son prédécesseur hutu tout en sachant que cela déclencherait un génocide. Le juge Brugière* [en charge de l'enquête sur l'attentat] *veut l'arrêter* ». Sous-titre de la dernière partie : « Mitterrand n'y était donc pour rien » *(sic)*. « *François Mitterrand reste accusé par les médias de complicité de génocide. L'enquête du juge Brugière devrait le réhabiliter.* »

L'hebdomadaire *Marianne* va encore plus loin en affirmant que les Tutsi ont provoqué le génocide des Hutu. C'est un véritable scoop : « Le nouveau scandale du Rwanda. Comment et pourquoi la vérité a été escamotée », titre l'article dans un style cher à Jean-François Kahn. « *Le génocide antihutu du Rwanda a été intentionnellement provoqué par un attentat* [...] *organisé par les Tutsi du Front patriotique rwandais.* » La traditionnelle photo de crânes a pour légende : « *Les Tutsi ont provoqué le génocide des Hutu pour se rendre maîtres du pays.* » Il y a même une analyse : « *En clair, les "durs" de la rébellion tutsi contre le régime hutu, au moment où une négociation de paix était en voie d'aboutir, ont sciemment* [...] *provoqué l'explosion de haine ethnique dont des centaines de Tutsi ont sans doute été victimes, mais qui leur a permis de prendre le pouvoir.* »[89] Au passage, le mythe des « Khmers noirs » resurgit. S'il est associé à la théorie du double génocide dans *Valeurs actuelles*, *Marianne* ne parle que de « *génocide des Hutu* ». Une semaine plus tard, *Marianne* publiera en encadré les commentaires de Bernard Debré, l'ancien ministre de la Coopération, avec un énorme titre qui en résume le contenu : « Merci *Marianne* pour cette vérité. »[90]

Dénonçant les propos révisionnistes de *Marianne*, le journaliste Mehdi Ba et l'historien Yves Ternon en font une analyse très pertinente dans *Golias*[91]. Dans un entretien avec Mehdi Ba, Jean-François Kahn s'enfoncera encore un peu plus dans son mensonge révisionniste. Yves Ternon, historien spécialiste du génocide arménien[92], retrouve ici des ficelles qu'il connaît bien : « *Par un amalgame grossier, le journaliste retourne la vérité et transforme le génocide des Tutsi en génocide des Hutu. Ainsi, procèdent ceux qui inondent les réseaux d'Internet de discours haineux où s'épanche l'antisémitisme qui nourrit la négation de la Shoah.* »[93] Les explications de Jean-François Kahn sont en effet les pires caricatures du genre. Les historiens travaillant sur la négation des crimes contre l'humanité peuvent mettre l'article de *Marianne* dans leurs archives.

86. *Valeurs actuelles* du 31 mars 2000, article de Frédéric Pons.

87. Dans *Le Vrai Papier Journal*, octobre 2000, pp. 40-44. Texte étonnant par la grossièreté des arguments et le manque de documentation, cet article donne plus l'impression d'être une opération de communication des Services qu'un travail d'investigation.

88. Puiseraient-ils à la même source que Bernard Debré pour son *Retour du Mwami* (ouvrage cité).

89. *Marianne* du 20 au 26 mars 2000. Article non signé.

90. *Marianne* du 10 au 16 avril 2000.

91. Mehdi Ba, *Golias magazine* n° 71, mars-avril 2000 : « De l'attentat au négationnisme », pp. 26 à 34.

92. Auteur d'un ouvrage remarquable sur le négationnisme : *Du Négationnisme. Mémoire et tabou*, Desclée de Brouwer, 1999.

93. Yves Ternon, *Golias magazine* n° 71, mars-avril 2000 : « À propos du négationnisme », pp. 20-23.

Le plus extraordinaire dans cette affaire de désinformation ordinaire est que l'on apprend au final que le capitaine Barril est à l'origine de l'envoi de ce rapport à l'ONU (le mémorandum de Michael Hourigan): « *Pour mémoire et parce que l'actualité s'y prête, je rappellerai que c'est moi qui, tandis que la guerre faisait déjà rage au Rwanda, suis parti avec une poignée de mes hommes récupérer quelques heures après l'attentat, le 6 avril 1994, les pièces à conviction établissant que l'avion du général Habyarimana avait bien été la cible d'une action terroriste des rebelles tutsi. Si cela en avait fait sourire plus d'un à l'époque, il se trouve que plus tard l'ONU vient de retrouver le rapport que je lui avais alors adressé et qui s'était inexplicablement égaré. Étrange, non ?* » [94] Paul Barril ne peut apparemment pas résister au plaisir de dévoiler son implication dans cette affaire.

Alors, intox ou participation réelle du FPR à l'attentat ? La possibilité de participation du FPR, ou du moins la tentative de l'associer à ce projet, doit être examinée sérieusement. Le mémorandum de Michael Hourigan est constitué par la déposition de deux Rwandais. Ils se disent membres de l'escadron d'élite coordonné par Paul Kagame pour abattre l'avion de Juvénal Habyarimana. Ces deux hommes avouent donc être des assassins. Ces aveux d'une gravité extrême interpellent la justice. Une procédure judiciaire devrait normalement être lancée contre eux. La révélation de Paul Barril, qui prétend avoir envoyé ce rapport à l'ONU, interpelle aussi la justice et nécessite une investigation : comment et pourquoi a-t-il eu ce document entre les mains ? Quelles sont ses relations avec le rédacteur du rapport, Michael Hourigan ? Si ce que dit Barril est vrai, les deux hommes mentionnés dans le rapport devaient être en contact avec lui et l'hypothèse de sa propre participation à l'organisation de l'attentat devient préoccupante.

En ce qui concerne les déclarations de Jean-Pierre Mugabe, journaliste, ex-directeur du journal rwandais *Le Tribun du Peuple*, il faut faire certaines réserves. Mugabe se prétend ancien officier de renseignements de l'APR, ce qui est déjà contesté – tout comme le sérieux de ce journaliste –, par des Rwandais dignes de foi (communication personnelle). Néanmoins, sa déclaration donne de nombreux détails sur les préparatifs de l'attentat [95]. On y apprend que le colonel James Kabarere avait la mission d'acheminer les missiles au CND (nom donné au Parlement rwandais depuis la seconde République et endroit où était cantonné le peloton de l'APR). Ce militaire deviendra plus tard chef d'état-major de Kabila, puis dirigera la rébellion anti-Kabila. D'après Mugabe, il était le responsable de cette opération et serait resté huit jours au CND auprès de ses hommes pour la préparer. Il s'agit d'une information que l'enquête pourra vérifier. Un autre ancien militaire du FPR, Christophe Hakizabera, accuse également le FPR d'avoir réalisé cet attentat, décision qu'il aurait prise en mars 1994 à Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso, lors d'une réunion à laquelle participait le major Paul Kagame [96]. Il est vrai que la version des officiers anonymes de l'APR cités dans le rapport Hourigan diffère de celle de Jean-Pierre Mugabe, et toutes diffèrent de celle de Christophe Hakizabera, ce qui est plutôt gênant.

Deux sources indépendantes et fiables m'ont confirmé avoir entendu des officiers de l'APR dire que ce sont eux, soldats de l'APR, qui ont abattu Habyarimana « l'invincible ». Cependant, vantardise et affabulation ne sont pas à exclure. Il faut comprendre que cette idée d'abattre Habyarimana pouvait être très populaire dans les rangs du FPR. En effet, au début 1994, tout le monde savait que des armes blanches avaient été commandées pour un plan d'exterminations massives et que le déclenchement de celui-ci était imminent. Les cadres du FPR et la plupart des soldats de l'APR pouvaient penser à juste titre que Habyarimana s'apprêtait à l'exécuter. Dans cette

94. Ainsi qu'il l'explique lui-même dans son dernier livre, *L'Enquête explosive*, Flammarion, 2000, p. 18.

95. The International Strategic Studies Association, Alexandria, États-Unis : Jean-Pierre Mugabe, « Déclaration sur l'attentat contre l'avion dans lequel les présidents Habyarimana du Rwanda et Ntaryamira du Burundi trouvèrent la mort le 6 avril 1994 », sur le site Web www.strategicstudies.org

96. Déclaration faite le 9 août 1999 à la commission de l'ONU chargée d'enquêter sur la responsabilité de cette organisation dans le drame du Rwanda. Colette Braeckman : « Rwanda : qui a vraiment tué Habyarimana ? », *Le Soir* (Bruxelles) du 9 mars 2000.

optique, l'élimination du président rwandais pouvait être conçue comme une nécessité urgente pour l'empêcher. Certains cadres du FPR auraient-ils accepté pour cela de s'associer avec les Hutu ultras ? S'ils étaient persuadés d'une victoire militaire rapide, avec une perte en vies humaines réduite, ce n'est pas impossible. Ils pouvaient en effet espérer prendre de vitesse les FAR et les Interahamwe. D'autre part, ils n'imaginaient pas que la communauté internationale pouvait laisser un tel massacre s'accomplir. Les forces de l'ONU étaient sur place et de ce fait la plupart des sympathisants du FPR résidant au Rwanda se sentaient protégés [97].

Ce qui est sans doute le plus troublant, c'est une émission de la RTLM, le 3 avril 1994. Elle annonçait de façon énigmatique l'attentat et le génocide pour le 6 avril. Le speaker, Noheli Hitimana, faisait référence à une complicité d'agents du FPR, tout en se moquant de leur inconscience. Hitimana parlait d'informations provenant de « *leurs agents au FPR* ». Noheli Hitimana annonce à deux reprises que les 3, 4, 5 avril puis les 7, 9, etc., une « *petite chose* » surviendra. La date du 6 avril est sautée, puis quand le speaker répète son propos, il précise qu'à cette date du 6 avril les « agitateurs » du FPR vont se reposer… avant la solution finale « *Simusiga* » (littéralement : l'attaque « je-ne-l'épargne-plus »). Voici la traduction de l'émission que le journaliste Faustin Kagame a enregistrée le 3 avril, alors qu'il était à Kigali, au CND avec le peloton du FPR [98] :

« *Et maintenant, les Tutsi, ceux-là… qui ont mangé du lion, qui ont mangé du lion, qui sont au FPR, ils veulent prendre le pouvoir. Le prendre donc par la voie des armes. Ils veulent faire une "petite chose", ils veulent faire une petite chose au cours de ces fêtes de Pâques, et même disent-ils, nous avons des dates. Ils ont des dates, nous les connaissons. Nous connaissons ces dates aussi. Au fait, ils feraient mieux de se calmer, au FPR, nous avons des agents yeah!* [note du traducteur : la voix se tend jusqu'à la rupture]. *Oh ho ho! Il*

97. Voir le très beau livre de Yolande Mukagasana, *N'aie pas peur de savoir*, collection J'ai lu, Robert Laffont, 1999. Yolande Mukagasana s'adresse à tous les Français.

98. Faustin Kagame, communication personnelle. L'enregistrement de cette émission de la RTLM est disponible.

y a nos agents, il y a des agents qui nous font parvenir les informations. Ils nous disent ainsi : à la date du 3, du 4, et du 5, hum, ils disent qu'il doit y avoir une petite chose, ici à Kigali, Kigali-ville. Et même à la date du 7 et du 8, humm!… Et alors vous entendrez le bruit des balles ou encore vous entendrez les grenades tonner. Mais, j'espère que les Forces armées rwandaises sont en éveil. Il y a les Inzirabwoba [nda : milice de la CDR, basses œuvres du génocide avec les Interahamwe, milice du MRND], *eh!, ils ont beaucoup de corps d'armée, je ne peux pas tous les énumérer.* […].

À la date du 3, du 4, et du 5, il est attendu qu'une petite chose va survenir ici à Kigali, et même ils vont poursuivre et se reposer à la date du 6, et à la date du 7 et du 8, ils vont faire une petite chose, en utilisant ces balles et ces grenades. Mais en réalité, il y a l'attaque "Simusiga", qu'ils prévoient, et ils disent quand nous aurons fini cette petite chose de perturber la ville, nous allons nous y mettre avec l'attaque "Simusiga" après cela, mais quant à la date elle-même, mon agent [ndt : au FPR] *ne me l'a pas encore dite, il ne me l'a pas encore dite.* […] »

Puis suit une proclamation solennelle en français qui dit :

« *Que le FPR sache qu'il répondra devant l'histoire et devant le peuple… Un jour, il devra expliquer devant le peuple et l'humanité entière… comment ces enfants du pays, ces enfants du pays, ils les ont précipités dans la mort… Un jour ils l'expliqueront… Ha!* » [99]

Ce n'est pas pour rien que ce document, inédit dans son intégralité, se trouve au centre de ce livre. C'est une preuve supplémentaire et convaincante que l'attentat a bien été programmé par les extrémistes hutu de l'*akazu* pour déclencher le génocide. Ils le disent ici de façon quasi explicite sur leur média, la RTLM, l'instrument médiatique essentiel du génocide. La dernière phrase est une clé : le génocide est la suite prévue, pensée, organisée de « cette petite chose » annoncée le 3 avril pour le 6. Les Tutsi vont payer le prix de cette « chose » : l'attentat du 6 avril, qui va les « précipiter dans la mort ». Les extré-

99. Faustin Kagame, *ibidem*.

mistes de l'*akazu* anticipent donc ici au jour près le déroulement des événements, ce n'est pas une coïncidence. Ce document laisse entendre que le FPR sera l'auteur de l'attentat et donc qu'il sera de ce fait le « responsable » du génocide. L'attaque « *Simusiga* » qui se produira ensuite et qui devra anéantir les Tutsi est l'expression des représailles du « peuple hutu », rendu furieux par la mort de son président.

On retrouve ici le scénario de l'assassinat du président burundais, Melchior Ndadaye, le 21 octobre 1993, par des officiers putschistes tutsi qui s'enfuiront piteusement deux jours après au Zaïre et en Ouganda. Juste avant cette date, les extrémistes hutu avaient déjà distribué partout au Burundi les armes et les jerricanes d'essence. Ces tueries à grande échelle, parfaitement synchronisées par les autorités locales du Frodebu [100], débutent le même jour. Les barrages sont mis en place sur les routes et les paysans, encadrés par les autorités, incités au massacre. Ce sera le prototype du génocide rwandais faisant des milliers de victimes dans tout le nord du Burundi, des Tutsi, assassinés par familles entières, ainsi que des Hutu de l'Uprona [101], le parti opposé au Frodebu [102].

Ce document de la RTLM n'est pas une preuve de la participation du FPR à l'attentat. Ce pourrait être aussi une intoxication. Mais il signifie que c'était bien un but recherché par les extrémistes hutu: c'est ainsi que le plan était conçu. La manipulation de militaires du FPR par des agents à la solde de l'*akazu* n'est pas à exclure. Le parallèle avec les événements du Burundi est saisissant. Les militaires putschistes burundais responsables de l'assassinat du président Melchior Ndadaye étaient en relation avec Mobutu. Leur instrumentalisation par les Services de ce dernier est assez probable. Il faut

100. Front pour la démocratie. Parti du président Melchior Ndadaye au Burundi, lui-même leader modéré, mais qui comprend de nombreux extrémistes hutu adeptes de l'idéologie génocidaire.

101. Parti de l'unité et du progrès national, fondé par le prince Louis Rwagasore en 1958. Majoritairement tutsi, il comprend de nombreux Hutu.

102. Voir Jean-Pierre Chrétien: « Burundi. Pogromes sur les collines », *Esprit*, juillet 1994. La reconnaissance du statut de génocide contre la communauté tutsi a été faite par l'ONU: rapport S/1996/682 du 22 août 1996 sur le génocide de 1993 au Burundi, consultable sur le site Web http://www.acgenocide.net.

aussi noter qu'en 1993 Paul Barril était conseiller à la sécurité du président Ndadaye. Il aurait été alors très proche, selon Gérard Prunier des extrémistes hutu burundais du Frodebu, tels que Jean Minani. Des extrémistes qui ont immédiatement déclenché l'extermination des Tutsi au Burundi « *en représailles du meurtre du président* » [103].

L'idée que des membres du FPR aient pu être contactés par les organisateurs du génocide dans le but de les impliquer, au moins formellement, dans l'attentat, ne doit pas être *a priori* rejetée. Certains éléments du dossier rendent cette possibilité crédible. En effet, Paul Barril, qui travaillait avec les extrémistes les plus radicaux de l'*akazu*, a rencontré Paul Kagame en avril 1993 à Paris [104]. De plus, certains hauts officiers de l'APR étaient d'anciens militaires des FAR, comme les colonels Théoneste Linzinde et Alexis Kanyarengwe:

— Le major Linzinde, Hutu du Sud, tout-puissant chef du renseignement de Habyarimana jusqu'en 1981, était un ami personnel de Jean-Pierre Mugabe. Emprisonné pour une tentative de coup d'État, il sera incarcéré à Ruhengeri en 1981. Libéré par un commando de l'APR en 1991, il rejoint ce mouvement, intègre le DMI (Department of Military Intelligence, le service secret du FPR) et devient député FPR en 1994. Il se brouille ensuite avec des responsables de ce parti et prend la fuite. Il sera assassiné à Nairobi en 1996. D'après Jean-Pierre Mugabe, le FPR l'aurait éliminé pour qu'il ne parle pas [105]. En revanche, on ne comprend pas pourquoi cette personne en rupture avec ce parti depuis deux ans n'avait encore rien dit.

— L'ancien président hutu du FPR, Alexis Kanyarengwe, est une autre passerelle possible avec l'*akazu*. Mukiga de Ruhengeri comme la famille présidentielle, il est proche de l'*akazu* par ses attaches régionales. Ancien extrémiste, directeur de la Sûreté du Parmehutu, il était impliqué dans les pogromes antitutsi de 1973.

103. Gérard Prunier, *Rwanda: le génocide*, ouvrage cité, pp. 261-264.

104. Mission parlementaire, tome II,. Annexe, p. 578.

105. Jean-Pierre Mugabe: « *Il m'a confié que s'il venait à être tué, ce serait à cause de ce secret qu'il détenait sur l'attentat de Habyarimana par Kagame.* » Document cité.

Ce parti diffusait en 1972-1973 une sorte de catéchisme expliquant que « *la domination tutsi est à l'origine de tous les maux dont les Hutu ont souffert depuis la création du monde et qu'elle est comparable à une termitière où grouille tout ce qu'il peut y avoir de cruauté dans l'humanité* » [106]. On a vu que les pogromes antitutsi de 1973 ont servi au coup d'état du général Habyarimana.

Il n'en reste pas moins que l'on a assisté dans une certaine presse politique française à des « analyses » non argumentées, sous-informées, ni critiques ni contextualisées. Les articles publiés recherchent un « effet de scoop » qui leur donne un niveau équivalent (dans leur domaine) à la presse « *people* ». Aucun ne relève la quasi-impossibilité pour un commando du FPR d'arriver à Masaka, la colline d'où ont été tirés les missiles, située dans une zone verrouillée par la Garde présidentielle. Les militaires du FPR étaient cantonnés au CND à 10 kilomètres à vol d'oiseau de Masaka, encerclés par les FAR, dans une ville hérissée de barrières et où patrouillaient les milices. Ils n'expliquent pas davantage l'opération d'évacuation, au matin du 6 avril, des familles de la Garde présidentielle résidant sur la colline de Masaka. Encore moins le massacre, par la Garde présidentielle, des 2000 ou 3000 habitants (hutu) de cette colline. Comme le remarque l'historien Gérard Prunier, « *laisser courir la rumeur sous le masque de l'information parce que le climat s'y prête est extrêmement dangereux* » [107].

Les arguments en faveur d'un « coup tordu » voulant impliquer le FPR ne manquent pas :

1. Il est techniquement invraisemblable que le FPR ait pu réaliser seul l'attentat contre Habyarimana, comme on vient de le voir. Comment des soldats du FPR, armés de lance-missiles, auraient-ils pu attendre en milieu hostile, toute une après-midi et une soirée, le retour de l'avion présidentiel ? De surcroît en complicité avec la tour de contrôle de l'aéroport pour identifier l'avion ! Si le FPR

106. Cité par Jean-Pierre Chrétien, *L'Afrique des Grands Lacs. Deux mille ans d'histoire*, ouvrage cité, p. 269.

107. « Information et rumeur au Rwanda », *Le Monde* du 22 avril 2000.

est impliqué, ce serait très probablement avec l'aide de ceux qui contrôlaient le terrain : Bagosora et la Garde présidentielle. C'est-à-dire les extrémistes hutu pour lesquels travaillaient Paul Barril et leurs alliés militaires français. Des témoins comme le couple Pierre et Yvonne Galinier ont rapporté la présence le 6 avril 1994 à 22h15, près du CND, de « *militaires très nerveux* » de la Garde présidentielle, autour de véhicules vides [108].

2. Le génocide était en route en 1993, programmé par les Hutu ultras, c'est-à-dire par Habyarimana et son *akazu*. En coulisses, l'armée avait affiné son plan d'extermination : le « Plan d'autodéfense populaire » était prêt le 30 mars 1994 [109]. Le 22 janvier 1992, l'attaché de défense, le colonel Bernard Cussac, signalait déjà dans un télégramme la constitution par le ministère de l'Intérieur de « *milices d'autodéfense* » [110]. Mais le président Habyarimana était condamné à négocier avec le FPR et en cela condamné tout court. Il était déjà considéré comme *has been* par les Hutu ultras [111]. Son élimination faisait partie du plan pour déclencher le génocide, comme au Burundi.

3. Jacques Foccart se rend à Gbadolite fin avril 1994, dans le fief de Mobutu [112]. Or Mobutu est impliqué dans le montage de l'attentat par le colonel Christian Tavernier, auditionné à huis clos par la Mission parlementaire d'information (avec un scénario intéressant, comme on le verra plus loin). En avril, il n'était pas encore question de l'opération *Turquoise*, ni de l'utilisation du Zaïre

108. Témoignage de Pierre Galinier, refusé par la Mission d'information et publié ici en annexe.

109. Établi par des documents confidentiels retrouvés à Kigali, mentionnant le chef d'état-major des FAR, le général Déogratias Nsabimana. Jean-Philippe Ceppi, « L'armée rwandaise avait préparé la guerre civile », *Libération* du 13 septembre 1994.

110. Mission parlementaire, tome I, p. 345. La création de ces milices d'autodéfense a probablement été inspirée par les Services français.

111. Ce qui était parfaitement perceptible dans les émissions de la RTLM (Faustin Kagame, communication personnelle).

112. Accompagné de l'avocat Robert Bourgi et l'ancien ministre de la Coopération de Chirac, Michel Aurillac. François-Xavier Verschave, *La Françafrique*, ouvrage cité p. 231 ; Gérard Prunier, *Rwanda : le génocide*, ouvrage cité, pp. 377-378.

comme base arrière pour les FAR. Les responsables français croyaient encore à la victoire du Hutu Power. Par conséquent, ce voyage de Foccart apparaît comme une mise au point entre des acteurs concernés par l'attentat et la « guerre totale » qu'il a déclenchée contre le FPR.

4. Un autre élément qui suggère un « coup tordu » est le silence de Paris et de Kigali et leur peu d'empressement réciproque à faire la lumière. Du côté de Kigali, ce silence est difficilement compréhensible. Le colonel Kayumba, mis en cause dans cet attentat, disposait de nombreuses pièces : des messages du ministère de la Défense, des renseignements militaires, le livre de permanence de l'aéroport, etc. Pourquoi les aurait-il détruites ? [113]

5. Dernier élément et non des moindres, Paul Barril, dont la mission au Rwanda avait reçu le nom de code d'« opération insecticide » [114], a touché le pactole. Selon les documents versés en annexe de la Mission d'information, la somme de 1 200 000 dollars (à l'époque sept millions de francs) lui a été versée en juin 1994, « *pour un contrat de service et assistance* ». Ce versement a été fait sur ordre du ministre de la Défense du gouvernement génocidaire [115].

Du côté français, un « coup tordu » impliquant des contacts avec le FPR serait bien dans la logique françafricaine. Les militaires français ne manquent d'ailleurs pas d'expérience dans ce genre de pratique. Citons le sabotage, à l'automne 1946, des accords de paix signés avec Hô Chi Minh par l'exécution sur la base de fausses accusations de plusieurs centaines de combattants FNL [116]. François-Xavier Verschave, évoquant ces pratiques militaro-coloniales, remarquait en 1995 : « *La technique des "coups tordus" dégénère ainsi, parfois,*

113. D'après Filip Reyntjens, citant « *une source du FPR* » : *Rwanda : trois jours qui ont fait basculer l'histoire*, ouvrage cité, p. 49.

114. Alison Des Forges, *Aucun témoin ne doit survivre*, ouvrage cité.

115. Mission parlementaire, tome II. Annexes, témoignage de l'attaché militaire de l'ambassade du Rwanda de l'époque, p. 570.

116. Coup signé par l'amiral Thierry d'Argenlieu sous la pression du lobby colonial. Voir Benjamin Stora, « Amirouche et les "purges" de 1958 », *in* Reporters sans frontières, *Le Drame algérien*, La Découverte, 1994.

en "crimes politiques" – et l'on a l'impression persistante que le génocide rwandais en porte les traces. » [117] Le silence de Paris, malgré les déclarations insistantes et médiatiques du capitaine Barril, exprimerait alors la crainte (justifiée) des autorités « au parfum », que ce nouveau « coup tordu » soit mis au jour, comme l'a été celui des Irlandais de Vincennes.

Paul Barril et la « stratégie de l'écran de fumée »

Le capitaine Barril n'a pas été auditionné par la Mission. Elle ne l'a convoqué que le 9 décembre 1998, alors que son rapport de près de 2 000 pages est terminé et rendu public le 15 décembre. De toute évidence, la Mission ne voulait pas l'auditionner. « *Quant à Barril, il ne s'est pas rendu à notre invitation* », pourra déclarer ingénument Bernard Cazeneuve, rapporteur de la Mission [118]. Cette invitation bidon était une formalité obligatoire : comment la Mission aurait-elle pu « oublier » cet ancien de la « cellule », l'homme des « missions spéciales » de François Mitterrand qui, précisément, travaillait pour Habyarimana ? De surcroît, il était présent sur les lieux du drame quelques jours après l'attentat. Gérard Prunier a dit, lors de son audition « *On peut supposer que Paul Barril connaît les hommes qui ont abattu l'avion et leurs commanditaires* [les extrémistes hutu de l'*akazu*]. » [119] Gérard Prunier, conseiller officiel pour l'opération *Turquoise*, est, on l'a vu, une personne bien informée. Il ajoute qu'« *il ne peut malheureusement pas communiquer d'informations à la Mission pour des raisons de sécurité personnelle* » [120]. Cette petite phrase, lourde de signification, ne semble avoir troublé personne !

Si « *M. Gérard Prunier déduit une possible connexion de M. Paul Barril avec les auteurs de l'attentat* » [121], pourquoi avoir soigneuse-

117. *Complicité de génocide ?*, ouvrage cité.

118. *Le Soir* (Bruxelles) du 5 novembre 1999.

119. Mission parlementaire, tome I, p. 220.

120. Mission parlementaire, tome III, p. 194. Gérard Prunier, expert africaniste du Parti socialiste, était membre de la cellule de crise organisée par le ministère de la Défense.

121. Comme le dit le rapport de la Mission, tome I, *ibidem*.

ment évité l'audition de ce dernier ? Paul Barril était présent sur les lieux, a recueilli pièces à conviction, documents et témoignages. Conseiller à la présidence rwandaise, Paul Barril joue un rôle quasi officiel. Sa présence au sommet de OUA à Tunis le 13 juin 1994 a même été très remarquée [122]. Bernard Cazeneuve se défend curieusement de cette incroyable lacune en expliquant : « *Nous sommes allés plus loin, sur la base de documents, que nous n'aurions pu le faire avec Barril lui-même, car il n'a pas pu jouer la stratégie de l'écran de fumée.* » [123] Que veut dissimuler Barril derrière cet écran ? Les vraies questions restent non dites. Le rapporteur de la Mission ajoute « *Notre rapport représente aujourd'hui l'investigation la plus pointue à propos de son rôle...* » [124] Quel est précisément « son rôle » ? Cazeneuve n'en dit pas plus.

Le Monde avait déjà succombé aux talents mystificateurs de Paul Barril. Celui-ci avait convoqué, début juin 1994, les journalistes Hervé Gattegno et Corine Lesnes pour présenter une « boîte noire » de l'avion abattu au moment où l'opinion s'interrogeait sur le rôle de soldats français dans cet attentat. Devant les deux journalistes du très sérieux quotidien du soir, Barril exhibe les bandes d'enregistrement de la tour de contrôle, le « cahier de veille » de l'aéroport et d'autres documents [125]. *Le Monde* fera de ce « scoop » une pleine page étonnante de désinformation brute. Un mois plus tard, bien embarrassé, dans un article intitulé « La "boîte noire", le Falcon et le capitaine », Hervé Gattegno avouera que Paul Barril, « *ce spécialiste des aventures confuses, sinon douteuses* », les avait menés en bateau [126]. Interrogé sur un article du *Canard enchaîné* qui le présentait au Rwanda comme « *en mission pour l'Élysée* » [127], le capitaine aurait alors répondu au journaliste : « *Il s'agit d'une tentative de*

122. Comme l'indique Hervé Gattegno dans « La "boîte noire", le Falcon et le capitaine », *Le Monde* du 8 juillet 1994.

123. *Le Soir* (Bruxelles) du 5 novembre 1999.

124. *Ibidem.*

125. *Le Monde* du 8 juin 1994.

126. *Le Monde* du 8 juillet 1994.

127. *Le Canard enchaîné* du 29 juin 1994.

brouiller les cartes. » Hervé Gattegno montre avec franchise à quoi a servi la double page du 8 juin 1994 : « **brouiller les cartes** », trois mots qui forment l'unique intertitre, en gras, de son article.

« *Vous ne saurez pas la vérité avant trente ans* »

Si la Mission n'a pas entendu le capitaine Barril, elle disposait de sa version, de la bouche de Bernard Debré qui affirmera, à l'aide de photos fournies par la DGSE, que les missiles utilisés provenaient de l'armée ougandaise [128]. Elle disposait aussi de celle du « double » belge du capitaine Barril, le colonel Christian Tavernier, conseiller de Mobutu, ancien « membre du Conseil national de sécurité du Zaïre ». Le scénario qu'il présente est passionnant. Le mercenaire belge a été auditionné le 19 mai 1998 à huis clos :

« *Il* [Christian Tavernier] *qualifie d'absurde la thèse de Braeckman* [l'implication française dans l'attentat]. *Il se réfère aux sources du SGR (Services d'intervention belges) et au colonel Aloys Ntiwiragado, responsable du renseignement des ex-FAR, qui a remis un rapport et des photos des boîtiers contenant des missiles aux services français. Tavernier souligne que ce rapport correspondait aux conclusions énoncées par M. Bernard Debré. Les quatre missiles venaient d'une commande faite par Mobutu en mars 1993 sous la responsabilité de Hitimana Matthias, Tutsi burundais extrémiste ; partis de l'ancienne RDA, passèrent par Bruxelles, chargés sous couverture diplomatique zaïroise jusqu'à Ostende puis Kinshasa, puis par Matthias Hitimana jusqu'à Goma. À Goma, furent confiés à deux Israéliens sous uniforme belge à bord d'une Jeep maquillée en véhicule de la Minuar, jusqu'à Gisenyi, puis Kigali, conduits par le major Léandre.*

Pour M. Christian Tavernier, chargé en avril 1995 par le maréchal Mobutu d'enquêter sur cette affaire, deux Israéliens extrémistes de droite ont, pour le compte de Paul Kagame, tiré les missiles qui ont abattu l'avion présidentiel. Tavernier indique que les extrémistes de droite israéliens ont toujours entretenu d'excellentes relations avec

128. Mission parlementaire, ouvrage cité.

Paul Kagame et ses hommes. Violemment opposés à la restitution, dans le cadre des accords de paix israélo-arabes, des territoires conquis par Israël, ces extrémistes israéliens ont fait savoir qu'en pareille hypothèse ils viendraient rejoindre les rangs de Paul Kagame pour se mettre au service de l'édification de l'empire tutsi et de la reconquête des terres. »

La propagande primaire du Hutu Power vient ici se greffer sur des faits trop précis, trop bien agencés pour être faux ou du moins, pour ne pas être très sérieusement pensés par des spécialistes. Cela ressemble à du mauvais SAS [129].

Si Barril, Tavernier et Debré crient haut et fort que le FPR est l'auteur de l'attentat, les militaires français, ennemis jurés du FPR, se font très discrets [130]. Se sentent-ils trop visibles dans cette affaire au côté de leur ancien collègue Paul Barril ? Le fait est qu'ils incriminent toujours de très curieuse façon le FPR, en semblant avoir peur de le faire. Il est même drôle de voir comment l'un des rapporteurs de la Mission a donné des sueurs froides au général Philippe Mercier, en essayant de lui faire dire que c'était le FPR l'auteur de l'attentat [131]. De toute évidence, ils avaient pour consigne de ne pas se prononcer. La véhémence bouffonne de Bernard Debré détonne par rapport à ces accusations gênées et nuancées. Le général Quesnot, par exemple, « *n'a pas de certitude* ». Il fait remarquer néanmoins à la Mission que « *la France ne pouvait à la fois être accusée de soutenir le président Habyarimana et de l'avoir tué* ». Raisonnement intéressant. Les extrémistes hutu ne pouvaient pas l'avoir fait davantage puisque « *étaient présents à bord de l'appareil* [...] *le chef d'état-major des FAR et un des dirigeants de la Garde présidentielle* ». Reste le FPR. Et Quesnot démontre de façon élaborée la logique de la chose. « *À qui profite le crime ?* », demande-t-il [132].

129. Le bon SAS, lui, penche pour l'implication de la CIA : Gérard de Villiers, SAS. *Enquête sur un génocide*, ouvrage cité.

130. Que ce soit Jacques Lanxade ou les sous-fifres.

131. Bernard Cazeneuve. Mission parlementaire, tome III, vol. 1, p. 436.

132. *Ibidem*, p. 343.

On comprend la conclusion sceptique des commissaires de la Mission : « *La France ayant été accusée à plusieurs reprises par certains journalistes ou observateurs étrangers d'avoir, de près ou de loin, prêté sa main aux auteurs de l'attentat* [via des militaires du Dami-*Panda*], *pourquoi aurait-on attendu quatre années pour apporter la preuve de la culpabilité du FPR et de l'Ouganda sur le fondement de ces photographies et des listes de missiles qui les accompagnent ?* » Cependant, ils prennent bien garde d'aller plus loin. Ils évitent de trancher et noient le poisson dans un panorama exhaustif de toutes les combinaisons possibles – sauf, bien sûr, celle du « coup tordu ».

Les autorités françaises ont déclaré que le mécanicien-navigant qui a été tué avec Habyarimana lors de l'attentat est « *mort pour la France* ». Sa femme, Annick Perrine, se posait encore en 1998 beaucoup de questions sur cet attentat. « *Visiblement, ça embarrasse tout le monde. C'est inconcevable qu'il n'y ait pas eu d'enquête, mais ça, on ne nous le dira pas. Je ne peux pas dire si c'est secret défense.* » [133] Elle s'est entendu répondre par le directeur de la Satif, boîte fictive montée par la DGSE qui employait officiellement son mari : « *De toute manière, vous ne saurez pas la vérité avant trente ans. Vos enfants la sauront peut-être...* » [134]

Le directeur de la Satif se serait-il trompé ? Une information judiciaire sur l'attentat est ouverte, juste après cet entretien d'Annick Perrine avec le journaliste du *Figaro*. Quatre ans après l'attentat, c'est vrai, c'est un peu long, mais en temps opportun : trois semaines après l'annonce de la mise en place de la Mission parlementaire d'information. Pourquoi cette soudaine précipitation ? Afin que la Mission évite d'auditionner Paul Barril sur l'attentat ? En effet, en vertu du règlement des Assemblées, une Mission parlementaire ne peut enquêter sur des faits qui font l'objet d'une procédure judiciaire. On décharge donc la Mission et on charge le juge Jean-Louis Brugière de l'enquête. Étrange, non ? Comme dirait Barril. Un Paul Barril qui « *se vante d'être un vieil ami de Jean-Louis Brugière, avec qui il "chasse le terro-*

133. Patrick de Saint-Exupéry : « Ce mystérieux attentat qui fut le détonateur des massacres », *Le Figaro* du 30 mars 1998.

134. Patrick de Saint-Exupéry, article cité.

riste" depuis vingt ans » [135]. Il lui a sans doute fourni tous les documents qu'il dit posséder: Les « *80 kg de pièces calcinées de l'avion, des enregistreurs de vol, des bandes magnétiques* », ainsi que « *les deux lanceurs des missiles meurtriers.* [...] *J'ai aussi réuni quatre-vingts témoignages, directs et précis, avec les enregistrements vidéo de personnes qui virent le départ des missiles et leurs impacts* [...] » [136]. Avec toutes ces pièces à conviction, le juge Brugière s'apprêterait en octobre 2000 à lancer un mandat d'arrêt international contre le président rwandais Paul Kagame [137]. Dix mois après, au moment du bouclage de ce livre, il n'en est toujours pas question.

Si Paul Barril est un vieil ami de Jean-Louis Brugière, comme lui grand chasseur de terroristes devant l'Éternel, il va de soi que les Français peuvent faire confiance à la justice de leur pays. À noter aussi que « *Jacques Vergès, lui-même partenaire de longue date de Paul Barril en Afrique, est étroitement associé à la plainte qui a conduit aux investigations actuelles* » [138]. Vergès est l'avocat de la femme du président rwandais, Agathe Habyarimana, figure numéro un de l'*akazu*. Mais n'anticipons pas. Il est possible que cette enquête réserve quelques surprises au juge Brugière... Nous venons d'en avoir une de taille: « Le capitaine Barril a été mis en examen dans l'affaire des Irlandais de Vincennes », titre *Le Monde* du 30 mars 2001. Après dix-neuf ans, il est poursuivi pour « atteintes à la liberté individuelle » par le juge d'instruction de Versailles, Yves Madre. Tout arrive. Faudra-t-il également attendre vingt ans pour qu'il soit mis en examen pour l'attentat contre Habyarimana? Ou cela signifie-t-il autre chose: une soudaine prise de conscience par certains juges de leurs responsabilités? Laisser croire à certains dangereux personnages qu'ils sont au-dessus des lois peut avoir des conséquences dramatiques.

135. *Le Temps* (Lausanne) du 21 novembre 2000.

136. Paul Barril, *Guerres secrètes à l'Élysée*, Albin Michel, 1996.

137. Selon Pierre Péan, Christophe Nick et Xavier Muntz, « Brugière traque le président rwandais », *le Vrai Papier Journal*, octobre 2000, pp. 40-44.

138. *Le Temps* (Lausanne) du 21 novembre 2000.

6. L'Église au service du crime

« *Les* Inyenzi-inkotanyi [cafards-Tutsi] *sont une race de gens très mauvais. Je ne sais pas comment Dieu va nous aider à les exterminer... Continuons à les exterminer pour que nos petits enfants n'entendent plus parler d'*Inkotanyi. »

« *Réjouissons nous, amis! Les* Inkotanyi *ont été exterminés... Dieu est juste!* ».
Déclaration et chant de Kantano Habimana,
Radio-Télévision Libre des Mille Collines, 2 juillet 1994.

« *Chaque fois que nous nous lèverons, Dieu sera toujours avec nous, Jésus est derrière nous, nous gagnerons la guerre.* »
Valérie Bemeriki,
Radio-Télévision Libre des Mille Collines, 20 mai 1994 [1].

L'idéologie du Parmehutu

Avec la rédaction du « Manifeste des Bahutu » [2], texte fondateur des deux premières Républiques rwandaises, l'Église catholique prend une part active à l'établissement d'une doctrine raciale institutionnelle: ce texte a été rédigé en 1957 par deux Pères blancs belges, les pères Ernotte et Dejemeppe, sous la supervision de Mgr Perraudin. Citons un passage de ce manifeste, qui en traduit

1. Valérie Bemeriki est l'une des plus célèbres speakerines de la RTLM, pour ses appels au meurtre et à l'extermination.

2. « Notes sur l'aspect social du problème racial indigène au Rwanda ». Le texte intégral du *Manifeste* se trouve dans F. Nkundabagenzi, *Le Rwanda politique (1958-1960)*, ouvrage cité.